|  |  |
| --- | --- |
| 2025-003-1 | 25/09/2025 |
|  | **Fugue**Une toute nouvelle fiche de fugue est disponible. Elle est très complète et validée par la police de Namur. Il est conseillé de compléter le plus de champs possibles au préalable de tout incident.**Anamnèse infirmière**Plusieurs nouveaux champs compètent l’anamnèse infirmière et s’impriment sur la fiche de liaison.**Ordre entourage**Dans l’option Tableaux, un clic droit permet d’exporter toutes les personnes de contact d’un bénéficiaire selon leur numéro d’ordre.**Publipostage**Retour à la ligne du code postal + ville dans l’adresse des tribunaux et bureaux régionaux.**Email d’information de modification de traitements français**Ajout du bénéficiaire, du traitement et de la modification.Suppression du message lié à la police Roboto |
| 2025-002-15 | 09/09/2025 |
|  | **Notes**Correction au niveau du filtre sur un groupe |
| 2025-002-14 | 08/08/2025 |
|  | **Arrondis**Correction dans le calcul des arrondis pour certains départements français.**Filtre groupe** Dans le récapitulatif des absences, correction dans le filtre sur le groupe.**Evaluation d’une observation**Si un utilisateur encode une évaluation à une observation, son nom est repris dans « Evalué par ».**Document attaché à un compte-rendu de consultation**Dans le tableau des comptes-rendus de consultation, nouvelle colonne qui permet de voir si un document est associé au compte-rendu ou non.**Ajout des contentions**Application des autorisations liées à une fonction bien effective au niveau des contentions.**Agenda**Dans l’agenda, lorsque l’on sélectionne une vue par bénéficiaire, PEPS ouvre une fenêtre avec les prochains RDV et les prochaines absences.A l’encodage du RDV, lorsque l’on clique sur « Vérifier dispos », PEPS signale si une absence est encodée pendant le RDV que l’on s’apprête à encoder. |
| 2025-002-13 | 24/07/2025 |
|  | **Référents**Correction dans la gestion des 6 référents d’un bénéficiaire.**DIT**Dans les demandes d’interventions techniques, les demandes planifiées sont directement visibles. |
| 2025-002-12 | 18/07/2025 |
|  | **Anamnèse infi – écran groupe**Dans le dossier restreint de l’écran groupe, possibilité de valider les modifications apportées à l’anamnèse infirmière. **Remarque d’un mandat**Si une remarque est précisée dans la fiche d’un mandat, elle est reprise dans « Tableaux ».**Voir toutes les observations**PEPS charge par défaut 3 jours plutôt que 2 semaines. Libre à chaque utilisateur de charger une période plus longue.**Infos à lire**Les infos à lire ont été remises en pop-up pour une meilleure information des utilisateurs de l’écran groupe.**Employé inactif**Lorsque l’on clique sur « inactif » dans la fiche employé, PEPS demande s’il faut ou non retirer l’employé des listes de diffusion auxquelles il serait relié.**Photos planning activités**Les photos des bénéficiaires sont mieux dimensionnées. |
| 2025-002-11 | 11/07/2025 |
|  | **Bilan**La date initiale d’un bilan reste, sauf si on la modifie expressément avant de valider.**Alertes selles**Si une absence est encodée pour un bénéficiaire, il n’y avait pas d’alertes de selles. Si une présence particulière était encodée, PEPS la considérait comme une absence et n’affichait pas d’alerte par rapport aux selles. C’est corrigé, PEPS vérifie si le code encodé est bien une absence et non une présence particulière.**Référents**Il est possible d’ajouter jusqu’à 6 référents dans le dossier du bénéficiaire et de les visualiser dans l’option « Référents » de l’écran groupe.**Catégories de notes**Coche liée à la gestion des catégories de notes disponible dans les profils d’utilisateur liés à la fonction.Correction du filtre groupe depuis l’écran groupe pour les notes.**Suivi des tâches**Le filtre lié au groupe est d’application pour les tâches groupes également. **Anamnèse ergo**Dans l’onglet médical, il est possible d’associer dans chaque dossier une anamnèse ergo. Lorsque l’on clique sur « anamnèse ergo », PEPS propose d’aller rechercher le document là où il est stocké et en fait une copie dans le dossier.**Suppression RDV**Si quelqu’un supprime un RDV, on en trouvera la trace dans le journal de bord du bénéficiaire.**Fichier AVIQ Courts séjours**S’il existe des courts séjours, un fichier AVIQ spécifique peut être généré.**Médicaments - quantité**Il est possible de mettre jusqu’à 9999,99 en quantité.**Arrondis**Correction d’un calcul d’arrondis dans la facturation aux français. |
| 2025-002-10 | 03/07/2025 |
|  | **Facturation SAJA + CS**La déduction des jours SAJA en court Séjour déduit le nombre de jours où le bénéficiaire est à la fois en Court Séjour et en Saja.  |
| 2025-002-9 | 02/07/2025 |
|  | **Photos**Nous avons identifié la possibilité de travailler les informations EXIF de la photo. Certaines photos contiennent des données EXIF (Exchangeable Image File Format), qui incluent, entre autres, l’orientation dans laquelle la photo a été prise (portrait ou paysage). PEPS lira donc les données EXIF de la photo pour connaître l’orientation prévue et il affichera automatiquement la photo dans le bon sens (vertical ou horizontal), sans que l'utilisateur ait besoin de la faire pivoter manuellement.Exemple* Si une photo a été prise en mode portrait mais enregistrée en orientation paysage, PEPS va corriger automatiquement à l’affichage.
* Cela évitera de voir des images « couchées » ou « à l'envers ».

**Toutes les absences/présences**Date de début et date de fin de la période à visualiser a été remis. La date de début est liée au paramètre système ABSENCESMOISetpermet de n’afficher que le nombre de mois choisi dans la colonne Valeur lorsque l’on clique sur « Tous les absences/présences ».**Documents**Le chargement de "Documents" dans la partie système a été nettement amélioré.**Argent de poche AAJ**Optimisation du chargement du tableau de l’argent de poche pour les bénéficiaires du secteur de l’aide à la jeunesse. |
| 2025-002-8 | 01/07/2025 |
|  | **SAPS**Possibilité de faire coexister 2 codes pour le même type de présence. |
| 2025-002-7 | 30/06/2025 |
|  | **Archivage d’un groupe**Si on archive un groupe, il est retiré du choix d’un groupe partout dans PEPS. Nous conseillons de mettre un mot de passe au groupe archivé afin de permettre à certaines personnes d’avoir encore un accès via l’écran groupe.**Limitation de l’accès à la création des catégories de notes**Désormais, seuls les collaborateurs qui y sont autorisés dans leur fiche employé peuvent créer de nouvelles catégories de notes. |
| 2025-002-6 | 24/06/2025 |
|  | **Ecran groupe**Le « Scroll » est mieux géré dans l’écran groupe.**Présences/absences**Correction dans le récapitulatif individuel des totaux de présences/absences.**Domiciliations**Dans Notes de frais établies, génération d’un fichier XML avec les domiciliations.**Déconnexion automatique de PEPS mobile**Le paramètre système MOB\_CONNEXIONTIME permet de déterminer le nombre de minutes d’inactivité après lequel l’application PEPS.mobile se ferme automatiquement. Par défaut, il est mis à 30 minutes. |
| 2025-002-4 | 12/06/2025 |
|  | **Activité désactivée**Si une activité est désactivée, lorsque l’on applique une base et que cette activité est encore dans la base d’activités, elle n’apparait plus dans le planning effectif des activités.**Notes de frais envoyées par email**Mise en place d’une vérification de la validité des adresses email encodées pour un destinataire.**Agenda en colonnes**Il n’est plus possible de double-cliquer sur une activité dans l’agenda en colonnes.**Contentions**Par précaution, l’option « Supprimer » a été retirée. |
| 2025-002-3 | 12/06/2025 |
|  | **Dossier écran groupe**Dans le dossier synthétisé de l’écran groupe, de nouvelles données ont été ajoutées :* L’anamnèse infirmière dans l’onglet médical
* Les contentions suivant la coche d’accès dans l’onglet médical
* Les volontés de fin de vie dans l’onglet Accompagnement

**Import**Un nouveau type d’import pour l’entourage des bénéficiaires a été ajouté dans la partie système.**Statistiques des contentions**Un très bel outil de suivi des contentions a été ajouté dans le menu Médical -> Suivis. Il permet de suivre l’évolution du nombre de contentions au fil des mois, au global, par types, par groupe ou par groupe et par type. |
| 2025-002-2 |  |
|  | **Récupération des factures des médicaments**Correction d’un souci dans la récupération des factures des médicaments via INVOICELINK**Email prédéfini pour l’envoi des factures par email**Dans les coordonnées de l’institution, un nouvel espace est prévu pour mettre un texte par défaut aux emails d’envoi des factures. C’est dans cet espace que vous placerez les balises « nr de facture », « nom du destinataire », « nom du bénéficiaire », etc**Envoi de l’email des factures à plusieurs destinataires**Si vous souhaitez que l’email avec la facture soit envoyé à plusieurs destinataires, il suffit d’encoder plusieurs adresses email séparées d’un point-virgule dans la fiche du destinataire des factures.**Nouvelles balises**Dans le texte de l’email, la balise « prénom » et la balise « nom » ont été ajoutées pour permettre de mettre prénom+nom, à la place de nom+prénom.**Contentions**3 coches ont été ajoutées dans l’accès employé :* Consultation uniquement
* Consultation et encodage
* Consultation, encodage et validation des contentions
 |
| 2025-002-1 |  |
|  | **Activités**Correction dans l’enregistrement des smileys dans le bas du planning effectif des activités.**Observations importantes**Filtre sur les observations importantes dans l’écran groupe**Courriers**Ajout des dates de début et de fin du mandat actif.**Facturation trimestrielle**Modification de l’impression**Export comptable trimestriel**Les montants négatifs s’exportent correctement**Facturation SLS**Les montants perçus se déduisent correctement des notes de frais. |
| 2025-001-11 | 29/04/2025 |
|  | Correction dans le comptage des jours de présence pour la facturation après avoir réalisé des modifications.Les codes présences autres que I et W sont bien comptabilisés en présences dans le fichier AVIQ. |
| 2025-001-10 | 10/04/2025 |
|  | **Tableaux**Ajout de 6 colonnes :* Code client hébergement
* Code client assurance maladie
* Code client département
* Code comptable hébergement
* Code comptable assurance maladie
* Code comptable département

**Bordereaux français**Modification de la date de demande de paiement**Activités*** Dans le planning effectif des activités, vue par bénéficiaire, possibilité de gérer à nouveau ses (dés)inscriptions aux activités.
* Correction dans l’affichage des absences

**Accès prestataires extérieurs**Correction dans l’affichage des observations en mode onglets. |
| 2025-001-9 | 18/03/2025 |
|  | **Facturation SLS**Les montants déjà perçus sont imprimés en déduction sur les notes de frais.**Critères**Ajout d’un onglet pour obtenir un tableau croisé des critères statistiques.**Facturation COCOF**Adaptations facturation COCOF.**Comptes-rendus médicaux**Correction à l’ajout d’un paramètre médical depuis un compte-rendu médical. |
| 2025-001-8 | 12/03/2025 |
|  | **Document compte-rendu de consultation**Possibilité de supprimer un document associé à un compte-rendu médical. Clic droit-> supprimer.**Observations**Lorsque des textes sont encodés dans les parties « Action » et « Evaluation » de la fiche d’une observation, les textes se chevauchaient. Les remarques qui suivaient étaient incomplètes. Ce problème est réglé. S’il y a plus d’une ligne dans « Action »  et « Evaluation », le texte défile. |
| 2025-001-7 | 27/02/2025 |
|  | Diverses améliorations pour la facturation aux départements français.Retour à la ligne après un « Lu » d’une communication. |
| 2025-001-6 | 21/02/2025 |
|  | **Tableaux**Chargement nettement accéléré.**Absences** Chargement nettement accéléré.**Evènements indésirables**Le terme « incident » a été ajouté dans les options.**Totaux des absences**Après une sortie, il n’y a plus de codes dans les totaux.**Bénéficiaire sortis**Lorsqu’un bénéficiaire a quitté l’institution, il disparait des bases d’activités.**Signer une semaine**Lorsque l’on faisait une modification dans une semaine à signer, PEPS passait à la semaine suivante. A présent, que l’on ajoute, modifie ou supprime une absence, il reste sur la semaine à signer. Même si l’absence ajoutée chevauche la semaine suivante.**Double agrément courts séjours**Si un bénéficiaire a un double agrément dont un en court séjour, ce sont les codes de l’agrément autre que le court séjour qui sont affichés pour la signature.**Facturation trimestrielle**Possibilité de facturer trimestriellement et envoi dans BOB des regroupements de factures. |
| 2025-001-5 | 05/02/2025 |
|  | **Entourage : suppression**On ne peut supprimer une personne de l’entourage que si on a la coche dans sa fiche « Employé : « A le droit d’ajouter des relations et des statuts à l’entourage ».**Tableaux**3 nouvelles colonnes :* Numéro SS assurés
* Nom SS assurés
* Numéro dossier mandant

+ publipostage**Allocations familiales**Dans l’onglet administratif du dossier du bénéficiaire -> revenus : possibilité de choisir qui est le destinataire des allocations familiales.**Argent de poche**Si l’anniversaire d’un bénéficiaire a lieu pendant le mois, sa date d’anniversaire est reprise dans la colonne « anniversaire ? ».**Plans**Dans « Plans », il est possible de joindre 2 fichiers à un plan.**Suivi des tâches**Ajout de la colonne « Groupe de référence » dans le tableau de suivi des tâches.**Comptes-rendus médicaux**Ajout de la colonne « Groupe de référence » dans le tableau des comptes-rendus médicaux**Agenda en colonnes**Dans l'agenda en plusieurs colonnes (pas la colonne agenda du menu groupe), les activités sont reprises. Un double clic permet de mettre le déroulement de l'activité.**SRJ**Dans la fiche Mandat pour un bénéficiaire SRJ, il y a une nouvelle coche « COCOF » qui permet la complétion automatique de la colonne **COCOF ? oui/non** du fichier AVIQ.**Evènements indésirables**Les commentaires ajoutés à un événement indésirables sont affichés dans le tableau de suivi des événements indésirables ainsi que dans l’option **Détails et suivi.****RDV pendant une absence**Si à l’encodage d’une absence, un RDV est prévu pendant la période de l’absence, une alerte s’enclenche à la validation afin que l’utilisateur puisse gérer ce qu’il y a lieu de faire par rapport à ce RDV.**Toutes les observations**Dans « voir toutes les observations », lorsque l’on double-clique sur une observation pour en voir le détail, après avoir cliqué sur « Annuler », l’utilisateur reste au même endroit de la liste. PEPS ne se remet plus systématiquement tout au-dessus de la liste.**Observation pour plusieurs bénéficiaires**Lorsque l’on rédige une observation pour plusieurs bénéficiaires, la liste est désormais par ordre alphabétique.Ajustements assurabilité Belgique et France sur les fiches signalétiques et de liaison. |
| 2025-001-4 | 29/01/2025 |
|  | **Rétrocessions*** Si 2 bénéficiaires vont chez la même personne de l’entourage, PEPS crée 2 lignes (et 2 documents) dans le tableau des rétrocessions. Auparavant, il totalisait le nombre de jours pour les 2 bénéficiaires sur la même ligne.
* Le type de relation de la personne est également repris dans le tableau.

**Remarques**Nous avons renforcé la procédure qui identifie le collaborateur d’une remarque liée à une observation ou à une communication. **Voir toutes les observations**Lorsque dans l’écran groupe, on va dans « Voir toutes les observations » et que l’on veut filtrer par bénéficiaire, on ne voit que les bénéficiaires du groupe dans lequel on s’est identifié ainsi que les bénéficiaires en attente.**Divers**Correction relative à la suppression de médicaments encodés à la suite l’un de l’autre et le premier se terminant au moment démarre le second. PEPS ne supprime plus les médicaments. |
| 2025-001-3 | 16/01/2025 |
|  | **Relevé de selles**Lors de l’ajout de relevés de selles, si la quantité est égale à 0, le type de selles est désactivé.**Totaux des absences par bénéficiaire**Correction pour le rapport annuel des absences d’un bénéficiaire alors qu’une absence chevauche deux années calendriers.**Remarques des observations et des communications**Lorsqu’il y avait plus d’une remarque, l’auteur n’était pas affiché pour les remarques n+1 et suivantes. C’est le cas dans cette version.**Participation de tous les bénéficiaires à une activité**Lorsque l’on cliquait sur « Ajouter le déroulement de l’activité pour tous les participants » et que l’on répondait « non » à la question « Voulez-vous également mettre que tous ont participé », PEPS les cochait quand même. Dans cette version, il tient bien compte de la réponse à la question liée à la participation des bénéficiaires.Correction dans la récupération des médicaments sur les factures. |
| 2025-001-1a | 13/01/2025 |
|  | **Paramètres médicaux** Le tri des heures pour les paramètres enregistrés sur une même journée est à présent réalisé. Ainsi, lorsqu’un même paramètre a été pris plusieurs fois sur une même journée, l’ordre des heures est à présent bien respecté.**Facture avec frais pharmaceutiques détaillés**Correction pour que les médicaments pris en charge par la mutuelle ne soient pas comptabilisés sur la facture.**Observations groupées**Lorsque l’on utilise le tableau des observations groupées pour l’encodage des observations, nouvelle possibilité d’éditer une ligne d’observation du tableau en observation individuelle afin d’utiliser les options spécifiques aux observations individuelles : envoi par courriel, relier à un objectif, etc. |
| 2025-001-1 | 10/01/2025 |
|  | **Fichiers AVIQ 2025**Les nouveaux fichiers 2025 ont été intégrés dans cette version.**Facture avec frais pharmaceutiques détaillés**Grâce à l’invoicelink que votre pharmacie peut fournir, possibilité d’importer tous les frais pharmaceutiques détaillés dans la facture PEPS.Nous consulter la première fois pour la configuration.**Catégorie d’activités archivée**Lorsqu’une catégorie d’activités est archivée, elle n’apparait plus dans le planning photos ni dans la définition d’une nouvelle activité. **Divers**Améliorations diverses pour votre confort d’utilisation. |

PEPS.mobile

**Nous sommes ravis d’annoncer que la version 2024.1.1 de PEPS.mobile est finalisée, testée et validée !**

À partir de janvier 2025, PEPS.mobile sera accessible sur tous les appareils fonctionnant sous Android.

Restez à l’écoute, de nouvelles informations détaillées sur les fonctionnalités et les usages de PEPS.mobile vous seront très bientôt communiquées !

|  |  |
| --- | --- |
| 2024-007-4 | 20/12/2024 |
|  | **Date de fin IME**Dans l’option Tableaux ainsi que dans le tableau de suivi des dates administratives, une nouvelle colonne reprend la date de fin IME.**Archiver une catégorie d’activités**Au niveau des définitions d’activités, dans la gestion des catégories, une coche permet d’archiver une catégorie.  |
| 2024-007-3 | 03/12/2024 |
|  | **Totaux de toutes les absences**Correction liée à une modification dans notre environnement de développement.**Totaux de toutes les présences**Ajout de la possibilité d’obtenir un récapitulatif de toutes les présences par bénéficiaire.**Employé inactif**Lorsqu'un employé est coché comme inactif, il n’est plus repris dans la liste pour les assignations des demandes d'intervention technique. **Horaires**Possibilité de mettre plusieurs vacations le même jour dans un cycle d’horaire. |
| 2024-007-2 | 22/11/2024 |
|  | **Finalisation de la facturation COCOF**Les derniers tests et ajustements ont été réalisés pour que tout soit fonctionnel au niveau de la facturation des CJA et CHA (COCOF).**Zooms individuels**Le zoom de l’écran groupe est maintenant individualisé, donc propre à chaque employé (loupes en bas du menu coulissant à gauche de l’écran groupe).Le zoom de la fiche d’un bénéficiaire est le même que le zoom de l’écran groupe pour l’employé.**Suppression anamnèse kiné**Adaptation du texte lorsque l’on souhaite supprimer une anamnèse kiné. |
| 2024-007-1a | 06/11/2024 |
|  | **Signer une semaine**Correction : si un seul des groupes étaient signé pour une semaine, PEPS considérait que la semaine était signée pour tous les groupes et bloquait l’ajout de nouveaux codes. Dans cette version, PEPS vérifie le groupe. |
| 2024-007-1 | 25/10/2024 |
|  | **Note de crédit**Dans la partie facturation, il est désormais possible d’éditer une note de crédit ou tout autre note « libre » -> Notes de frais uniques. Il y a lieu de choisir :* le titre (exemple : « Note de crédit »),
* le numéro de la note pour que ce soit correct au niveau de la comptabilité
* la date
* le destinataire (qui fait partie de l’entourage ou des adresses du bénéficiaire)
* un libellé (vous pouvez y reprendre également le motif)
* une quantité
* un montant.

**Frais DGAJ**Si plusieurs frais concernent un même bénéficiaire, PEPS sépare ces frais dans des notes de frais différentes pour n’avoir qu’un seul type de frais par note à destination de l’Administration générale de l’Aide à la Jeunesse.**Observations*** Lorsque l’on ouvre une observation et puis que l’on clique sur Annuler pour la refermer, la sélection reste sur cette observation, elle ne se remet pas tout au-dessus de la colonne.
* Lorsque l’on affiche toutes les observations puis que l’on filtre sur un bénéficiaire, seuls les bénéficiaires du groupe avec un statut « Admis » sont repris dans le menu déroulant.

**Remarques communications et observations**Lorsque l’on ajoute une remarque à une observation ou à une communication, l’heure d’origine est remplacée par l’heure de la modification (de l’ajout de la remarque) afin qu’elle remonte bien tout au-dessus de la colonne.**Numéro de compte**Le numéro de compte est structuré selon les standards IBAN. |
| 2024-006-5 | 16/10/2024 |
|  | **Sursalaires pour les travailleurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles**Sans l’option horaire -> clic droit, une nouvelle option est disponible. Les heures des travailleurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont reprises dans les différentes colonnes qui correspondent aux heures nécessitant une prime particulière :* Dimanche 00h-24h : 150%
* Samedi 6h-20h : 120%
* Nuit + de 50 ans 20h-24h – 00h-6h : 175%
* Nuit – de 50 ans 20h-24h – 00h-6h : 145%

Les dates de naissances des collaborateurs doivent être correctement encodées pour permettre un calcul correct des primes en fonction de l’âge.**Stocks des médicaments**Dans l’option « Ordonnances réalisées », une nouvelle colonne permet de valider les quantités reçues pour chaque médicament par rapport à ce qui avait été commandé. Si la quantité reçue correspond à la quantité commandée, après validation, le médicament disparait du tableau.Si vous utilisez ce système, répondez « non » à la question de réinitialisation des stocks au moment de l’édition des ordonnances, pour ne pas valider les stocks 2 fois.**Envoi des notes de frais par email.** Pour envoyer les notes de frais par email, vous devez ouvrir Outlook. Notes de frais établies -> sélectionnez les notes à envoyer par email puis cliquez sur « Envoyer par email ». Encodez un titre, puis rédigez votre email. Les balises sur la droite permettent d’insérer les données relatives au nom du destinataire, du bénéficiaire et le numéro de note dans votre texte. Cliquez ensuite sur « Vérifier adresse ». Il est indispensable que chaque contact ait une adresse email encodée. Terminez en cliquant sur « Envoyer ». Tous vos emails sont prêts à être envoyés.**Présences-absences mensuelles déjà signées**Lorsqu’une semaine est signée, il n’est plus possible de modifier un code dans le tableau des présences-absences pour cette semaine signée. Sauf si la personne a accès à la facturation.**Suivis journaliers**Consolidation de l’encodage des suivis journaliers.**Association publipostages**L’association des publipostages à des personnes de l’entourage a été mis dans le menu Administration. Il faut tout d’abord choisir le type de publipostage puis cocher les personnes de l’entourage à qui l’associer, cliquer sur « Ajouter » et ainsi de suite. Bien cliquer sur « Valider » à la fin. |
| 2024-006-4 | 08/10/2024 |
|  | **Adresse prestataire**Dans la colonne agenda de l’écran groupe, l’adresse est affichée si l’on a associé un prestataire ou un médecin au RDV.**Adresse du site web (URL) associée à une catégorie d’observation**Dans les catégories d’observations, on peut mettre l’URL d’un site web que l’on souhaite voir lorsque l’on choisit la catégorie de l’observation. Cette fonctionnalité sert, par exemple, à remplir un petit test et obtenir un score à encoder en observation.**Planning photos**Affichage sur plusieurs lignes s’il y a un grand nombre de bénéficiaires à une activité.**Améliorations** dans la restriction d’accès d’un collaborateur à un groupe auquel il n’est pas associé.**Améliorations** dans l’affichage de l’agenda mensuel.**Amélioration** dans l’accès sans observation quand il y a un grand nombre de RDV à l’agenda. |
| 2024-006-1 | 02/10/2024 |
|  | **Argent de poche**Dans la partie facturation, une nouvelle option permet de gérer les entrées et sorties en argent de poche des bénéficiaires de l’institution.**Remarque absences**La remarque de l’absence est reprise dans la colonne agenda au jour de l’alerte.**Affichage de toutes les absences**Le paramètre système ABSENCESMOIS permet de n’afficher que le nombre de mois choisi dans la colonne Valeur lorsque l’on clique sur « Tous les absences ».**Chevauchement absence écran groupe**L’alerte des chevauchements d’absence apparait également dans les écrans groupe. Si le paramètre système suivant existe, alors les chevauchements ne sont pas vérifiés dans l’écran groupe : « NOCHKDBLABSENCES », quelle que soit sa valeur, le simple fait qu’il existe est suffisant.**Montant à rembourser FR**Si le montant d’une note de frais pour un bénéficiaire français est à rembourser, l’intitulé se modifie en « A vous verser : …€ ».**Ajouter une activité**Dans l’option « Ajouter une activité », les activités inactives ont été retirées du choix.**Planning photo*** Dans le planning photo des activités, les bénéficiaires inscrits à une activité mais absents sont marqués d’un point rouge.
* Les bénéficiaires encodés comme ayant participé à l’activité sont marqués d’un point vert.
* Le défilement des activités est mieux géré (rappel identifiant PEPS pour n’afficher que le planning photos : ACT\_PHOTOS )
* Une activité annulée est bien précisée
* On peut ajouter autant d’employés que souhaité.

**Mot de passe logiciel** mieux géré.Les ruptures d’écran de l’écran groupe sont déroulées par défaut pour éviter certains problèmes d’affichage. |
| 2024-005-1 | 16/09/2024 |
|  | **Recherche**Diverses améliorations pour l’écran groupe dont une importante : la recherche des options et l’accès direct au dossier d’un bénéficiaire depuis la rechercheQuelques corrections dans la gestion des activitésQuelques corrections dans l’affichage de l’ordre des communications**PEPS.assist**PEPS.assist est en cours de finalisation … encore un peu de patience et vous découvrirez un ensemble de fonctionnalités étonnantes … |
| 2024-004-1 | 03/09/2024 |
|  | **RELOOKING ECRAN GROUPE*** L’écran groupe a été complètement revu pour améliorer la lisibilité des informations.
* Il est possible de passer d’un groupe à l’autre en-haut du menu coulissant à gauche (les groupes auxquels l’utilisateur est associé).
* Toutes les alertes de démarrage ont été rassemblées dans « Informations importantes » sur le haut de la colonne des observations.
* La couleur choisie pour les types de RDV s'affiche également dans la colonne agenda.
* Pour une observation, s'affichent d'abord l'observation, les actions puis l'évaluation. Viennent ensuite les éventuelles remarques.
* Lorsqu’un utilisateur relit une observation, si après la lecture il valide plutôt que de fermer la fenêtre, cette observation ne remonte plus systématiquement en-haut de la pile, si aucune modification n’est apportée à l'observation. Ce sera le cas seulement si on y ajoute une remarque.

Les observations, les RDV et les communications sont « ouverts » pour « aujourd’hui » uniquement. Pour lire les jours précédents, il faut cliquer sur la ligne de la date du jour que l’on souhaite visualiser.Si on préfère que chaque jour affiché soit « ouvert », il y a un nouveau paramètre système **NORUPTURESGROUPE.** Si la valeur de ce paramètre est à VRAI, alors PEPS ne crée pas de rupture dans l'écran groupe pour les jours de l'agenda, des observations et des communications.**Communications**S’il existe un « super groupe » qui reprend plusieurs groupes, ceux-ci sont repris dans les destinataires par défaut d’une communication groupe.Exemple : Super groupe = SRJ et SRJA et SRJB sont associés à SRJ. Lorsque je suis dans l’écran groupe SRJA et que je rédige une communication, par défaut, les destinataires sont SRJA et SRJB.**Suivis journaliers**On est obligé de cliquer sur l’option « Fermer et valider » pour quitter la fenêtre. Nous garantissons ainsi la sauvegarde de la dernière donnée encodée.**Facturation**On peut modifier une absence pour un agrément qui n’a pas encore été facturé (c’était bloqué si au moins 1 agrément était déjà facturé).**Critères statistiques**Lorsque l’on sélectionne plusieurs critères, PEPS affiche les bénéficiaires qui ont cette combinaisin de critères. Pas l’un ou l’autre mais bien l’un et l’autre.**Publipostage**Possibilité de réaliser plusieurs publipostages de suite via l'option "Courriers".**Observations filtrées**Ajout de la possibilité de filtrer la colonne « dates » dans l’onglet Observations du dossier du bénéficiaire.**Comptes-rendus de consultation*** Le nombre de caractères a été augmenté à 5000, et le décompte est affiché sur le dessus de la fenêtre.
* Le motif de consultation est affiché dans le tableau récapitulatif du dossier.
* Par défaut, PEPS affiche les comptes-rendus des 3 derniers mois. Il suffit de modifier la date puis de cliquer sur « Rafraîchir » pour obtenir une période plus longue ou plus courte. Si vous souhaitez que par défaut, PEPS affiche une période plus longue ou plus courte, vous devez encoder le paramètre système **CONSULTMOIS** et indiquer en valeur le nombre de mois à afficher.
* Correction : réintroduction des comptes-rendus de consultation dans les observations quand le paramètre système correspondant est activé.

**Prestataire**Si on ajoute un nouveau prestataire depuis l’onglet médical, la coche « prestataire médical » se met automatiquement. + vérification si le prestataire n’existe pas déjà.**Complément alimentaire**Pour qu’un complément alimentaire soit imprimé sur la feuille de traitement « Autre » est coché automatiquement si on choisi « complément alimentaire », mais libre à l’utilsateur de choisir une autre catégorie.**Activités*** Lorsque l’on ajoute des bénéficiaires à une activité par un certain chemin, la première ligne était sélectionnée par défaut. Ce n’est plus le cas.
* Pour pouvoir supprimer une activité, il faut en avoir l'autorisation spécifique dans sa fiche employé (en plus de la coche "Autorisé à accéder à la définitions d'activités").
* Le nouveau bouton « Ajouter une activité » permet d’encoder une activité de manière assistée : choix de l’activité -> choix de la date et de l’heure -> choix du ou des bénéficiaires (au moins 1 !) et du ou des employés -> vérification des disponibilités -> encodage.
* PEPS met une date de fin à l'observation créée depuis le déroulement d'une activité.

**Points d’attention**Dans les points d'attention, il y a une nouvelle coche qui permet d'afficher le point d'attention sur la page de garde du dossier.**Allergies**Les allergies sont reprises de manière bien spécifique sur la fiche de liaison.**Suivi des selles**Dans les paramètres médicaux, lorsque le suivi des selles est coché chez certains bénéficiaires, ceux-ci apparaissent en vert dans la liste.**Frais pharmaceutiques**Le paramètre système INVOICEFTP permet de récupérer les frais pharmaceutiques afin de ne pas devoir les ré-encoder pour la facturation.**Grille MIS**La/les grilles(s) MIS sont accessibles aussi dans la partie Accompagnement du dossier du bénéficiaire.**Administrateur de biens et/ou de la personne**Dans la page de garde du dossier, si la personne de contact est Administrateur de bien, de la personne ou de biens et de la personnes, les initiales correspondantes sont reprises à côté des noms, en fonction des coches : Administrateur de bien = (AB) Administrateur de la personne = (AP) Administrateur de bien et de la personne = (ABP)**Autorisation à créer des statuts et types de relation**La création d'un nouveau type de relation et de statut pour les personnes de l'entourage d'un bénéficiaire n'est possible que si l'employé en a l'autorisation spécifique dans sa fiche employé (nouvelle coche dans l'onglet Accompagnement de la fiche employé).**Document rétrocessions**Dans les rétrocessions (AAJ), lorsque l'on clique sur "imprimer les rapports", PEPS édite un document qui permet le paiement des rétrocessions aux familles. Une page par destinataire avec le montant, le numéro de compte, la période, etc.**Codes présences dans l’écran groupe**Si le paramètre système AAJ est mis, les codes présences sont affichés dans l’écran groupe (ainsi que les codes absences !).**SAPS : demi-absences**Il est possible d’encoder une demi-absence afin de pouvoir facturer le montant fixe à moitié. Il est nécessaire de créer un nouveau motif d’absence et de le cocher « demi-absence ». |
| 2024-003-1 | 05/07/2024 |
|  | **Chargement des activités depuis l’écran groupe**Nette amélioration du chargement des activités dans l’écran groupe.**Demandes horaires**La date de demande liée aux horaires est maintenant précisée par défaut à la date du jour et est non modifiable.**Totaux des absences par bénéficiaire**Dans le menu Administration -> Absences/présences -> Totaux des absences sur une période : possibilité de cocher les bénéficiaires pour lesquels on souhaite obtenir un récapitulatif des absences sur la période choisie.1°) Choisir la période2°) Sélectionner un ou plusieurs bénéficiaires 3°) Cliquer sur « Export pour les départements »**Accès prestataire extérieur**Possibilité de modifier une consultation afin de voir les documents joints.**Nouvelles balises**Ajout de balises dans le publipostage.**Préparation/vérification médicaments**L’écran de préparation/vérification des médicaments présents dans la fenêtre des tâches n’est pas visible si l’employé n’est pas autorisé dans sa fiche à voir les traitements depuis l’écran groupe.**Ordonnances**Correction d’un bug lorsque l’on mettait 0 jour pour la préparation des ordonnances. |
| 2024-003 | 26/06/2024 |
|  | **Selles** S'il existe un suivi de selles chez un bénéficiaire et qu’il a une absence en cours, il n'y a plus d'alerte le concernant durant son absence.**Bénéficiaires français*** Dans Assurabilité FR , ajout du champ : « Date validité Carte Tiers Payant » (mutuelle complémentaire santé française) avec date d’échéance qui apparait dans le suivi des dates administratives.
* Ajout du champ « Date échéance assurance complémentaire » dans la partie Assurabilité FR qui apparait dans le suivi des dates administratives.
* Ajout du champ « Date validité Carte Vitale » avec date d’émission, également repris dans le tableau de suivi des dates administratives.
* Dans le tableau de suivi des dates administratives, la colonne « Date orientation » reprend la date de validité IME si le bénéficiaire a moins de 20 ans et reprend la date de validité orientation si le bénéficiaire a plus de 20 ans.

**Publipostage*** Prise en compte des en-têtes et pieds de page avec mise en page spécifique
* Amélioration de la vitesse de chargement

**Gestion des présences COCOF**Une coche a été ajoutée dans les motifs d’avsence pour que les codes absences CJA ne soient pas répercutés sur le CHA et inversément.**Préparation/vérification médicaments*** Les particularités quant à la prise des médicaments apparaissent sur l’écran de préparation, en rouge.

Ex : allergie à la pénicilline. * Les consignes liées à la prise d'un médicament apparaissent juste en-dessous du médicament.
* La validation de la préparation ou vérification d’un bénéficiaire permet de passer automatiquement au traitement du bénéficiaire suivant.
* La liste des bénéficiaires d’un groupene ne reprend que les bénéficiares ayant un statut « Admis »
 |
| 2024-002-7 | 18/06/2024 |
|  | **Identifiants médecins et prestataires**Encodage des identifiants des médecins et des prestataires en majuscules uniquement.**Accès aux observations du dossier**L’accès aux observations est amélioré selon les accès définis dans la fiche employé :* depuis l'écan groupe, tout le monde a accès aux observations des dossiers sauf si c'est un accès spécifique à l'écran groupe sans observations
* depuis le menu principal, seuls les employés qui ont accès aux données psycho-sociales ont accès aux observations du dossier.

**Rappels médicaux par groupe**Dans le bas de la fenêtre des rappels médicaux, il existe la possibilité de filtrer sur un groupe en particulier. Ne s'affichent alors dans le tableau que les rappels médicaux du groupe choisi.**Améliorations** accès aux fiches bénéficiaires depuis l’écran groupe.**Consultations** améliorations de la lisibilité des consultations depuis le dossier d’un bénéficiaire. |
| 2024-002-6 | 10/06/2024 |
|  | * Ajout des restrictions dans la nouvelle version du dossier restreint de l’écran groupe.
* Correction de la vérification des moments précisés pour une activité.
 |
| 2024-002-5 | 07/06/2024 |
|  | **Pas de désinscription automatique aux activités** Lorsque l'on valide une absence et que le bénéficiaire est inscrit à des activités durant l'absence, PEPS propose de le désinscrire directement de ses activités. La question n'est plus posée à partir du moment où il y a le paramètre système QABSACTDES (Question ABSence ACTivité DESinscription) avec comme valeur « FAUX ». Si on la veut à nouveau, il faut mettre le paramètre système à VRAI ou supprimer le paramètre. S'il n'existe pas, la question est posée.**Heures activités**Que ce soit dans une base d’activités ou dans le planning effectif, il n’est plus possible de planifier une activité sans heure.**Critères statistiques**Que ce soit dans Administration ou dans Accompagnement, une nouvelle option est apparue. Elle permet de créer des critères statistiques avec une catégorie, de les associer aux bénéficiaires pour obtenir des totaux par critères ou par combinaisons de critères.**Correction observation non modifiable****Nouvelle version du dossier restreint depuis l’écran groupe**Dans l’écran groupe, lorsque l’on n’a pas accès au dossier complet, le look de l’interface a changé. Les données auxquelles l’utilisateur a accès sont identiques mais il doit cliquer sur « Détails du dossier » en bas de la fenêtre pour entrer dans le dossier. Si vous souhaitez garder l’ancienne interface, vous devez mettre le paramètre système RESTREINT\_B à FAUX. Il n’y aura cependant plus d’évolution dans cette interface.**Modifier le prestataire d’un CR médical**Si vous êtes autorisé à modifier les comptes-rendus de consultation, dans les options du « menu consultation », il y a maintenant la possibilité de modifier le prestataire encodé.**Mémos administratifs**Dans l’onglet administratif du dossier, on peut mettre directement « Fait » avant de Valider. |
| 2024-002-4 | 24/05/2024 |
|  | **Planning photos des activités**Dans le planning photos des activités, le clic-droit permet de gérer directement les bénéficiaires et employés liés à l’activité sélectionnée.**Impression agenda avec activités**Lors de l’impression de l’agenda avec les activités, PEPS indique la personne qui prend en charge l’activité.**Rapport détaillé des activités**Dans l’option Rapport des activités par bénéficiaire, PEPS reprend le collaborateur en lien avec chaque activité et l'évaluation faite avec les smileys, aussi dans le rapport détaillé. **Suivi pathologies**Dans la fiche d’un « Suivi de pathologie », il y a une coche « Reprendre traitement dans canevas quotidien écran groupe et plans de soins mensuel », « Canevas quotidien » a été remplacé par « Tâches ». **Vérifier dispos**Amélioration de l'option "Vérifier dispos" à l'encodage d'un nouveau RDV.**Impression dossier pédagogique**Un bug a été corrigé à l’impression des plans.**Paramètres médicaux**Dans l’écran Groupe -> Paramètres, correction d'un souci d'affichage du nom d'un bénéficiaire qui n'a pas de poids encodé. **Sous-catégories invisibles**Il n'est plus possible de choisir une sous-catégorie invisible pour une observation que l'on modifie alors que celle-ci n'a pas de sous-catégorie quand elle a été encodée. Si une observation a été encodée avec une sous-catégorie qui a été rendue invisible par la suite, la sous-catégorie de cette observation ne peut plus être modifiée. **CR médicaux**Lorsque l'on souhaite visualiser l'ensemble des comptes-rendus médicaux depuis le menu principal ou depuis l'écran groupe, la date de début est à M-1. Il est possible de modifier cette date de début si l'on souhaite charger une période plus longue.**Informations feuille de traitements**Sur la feuille de traitements, le texte en rouge n'est plus caché par la photo, même si le texte est très long.**Accès feuille de traitement depuis l’écran groupe** Quand on se connecte via un groupe et que l’on a accès au dossier complet des bénéficiaires, la feuille de traitement est à nouveau disponible.**Ruptures dans les consultations**Les consulations sont séparées grâce à des ruptures d’écran : comptes-rendus de consultations Infirmières/médicales/paramédicales.**Documents joints consultation infirmerie**Récupération des documents joints aux anciens comptes-rendus infirmerie.**Consultation prestataire extérieur**Correction de l’affichage des consultations d’un prestataire extérieur. |
| 2024-002-3 | 26/04/2024 |
|  | **Activités*** Lors de l’impression du planning des activités en format journalier et liste des bénéficiaires, PEPS indique si les bénéficiaires ont des rdv. Si le rdv est annulé, dans l’impression du planning, PEPS le précise.
* Lorsque l'on inscrit un bénéficiaire à une activité, PEPS vérifie s'il n'est pas déjà inscrit à une activité à ce moment-là ou s'il n'a pas de RDV. A partir de cette fenêtre, on peut le désincrire.
* Dans l'impression du planning individuel des bénéficiaires, PEPS indique le nom de la personne en charge de l'activité.
* Dans le dossier du bénéficiaire, au niveau de l’option « activités », PEPS affiche pour chaque activité, le(s) collaborateur(s) associé(s), ainsi que la qualification des smileys en étoiles.
* Dans l’option « Rapport des activités par bénéficiaire », PEPS reprend aussi le collaborateur en lien avec chaque activité et la qualification des smileys encodés en étoiles.
* Si un employé a l'accès à la définition des activités ET à la modification des activités depuis l'écran groupe, il a également accès à la gestion des **bases** d'activités, sans devoir passer par le menu principal.

**Agenda**A coté des modes d'affichage dans l'agenda complet, il y a une nouvelle option "Journal des modifications". Celui-ci reprend les dernières modifications de l'agenda, par qui, à quelle date et à quelle heure, ainsi que les bénéficiaires, employés et ressources liés au RDV.**Type d’agrément AAJ**Dans les types d'agrément, il existe une coche pour les agrément liés à l’aide à la jeunesse (Fédération Wallonie-Bruxelles). Si on la coche, les spécificités liées à cet agrément apparaissent comme l’échéancier.**Infos confidentielles**Que ce soit les infos confidentielles au niveau des onglets principaux du dossier ou les infos confidentielles du dossier administratif, il faut y être autorisé dans sa fiche employé pour les voir.**Email médicament**Dans l'email envoyé à la pharmacie, PEPS reprend la date de fin du médicament.**Auteur CR médical**Correction de l’affichage de l’auteur d’un compte-rendu médical. PEPS mettait « Inconnu » pour certains accès, il affiche désormais le nom/prénom de la personne qui l’encode.**Accès prestataire extérieur**Un prestatire extérieur peut à présent se connecter à PEPS sans aucun problème, même s’il n’est associé qu’à un seul bénéficiaire.**Precription actes paramédicaux**Il est à nouveau possible de prescricre des soins infirmiers ou paramédicaux via les options de la fiche de compte-rendu médical.**Email médicaments**Dans l'email envoyé à la pharmacie, PEPS reprend la date de fin du médicament.**Suivis journaliers**Dans les suivis journaliers, une ligne sur deux est grisée pour faciliter l’encodage.**Adresse facture**La hauteur de l’adresse a été adaptée pour certaines institutions.**Fiche de liaison**Une nouvelle coche dans la fiche employé (onglet Accompagnement) empêche l’employé de lire ou imprimer les fiches de liaison.  |
| 2024-002-2 | 09/04/2024 |
|  | **Activités*** Dans les activités en format photos, il est possible de supprimer un employé en le sélectionnant puis en appuyant sur la touche delete du clavier. On peut ensuite le remplacer par un autre employé grâce à l'option "Ajouter un employé".
* Dans le planning effectif des activités, l’activité sélectionnée est mieux mise en évidence (encadrée en rose flash).
* Il est désormais possible de retirer un smiley que l'on a cliqué au niveau du déroulement d'une activité.
* Si les activités sont affichées dans la colonne agenda, on peut cliquer droit sur une activité pour mettre le déroulement directement.
* Lorsque l'on est dans la fiche d'une activité pour y mettre le déroulement, une observation ou notifier les participations, il est possible d'ajouter ou de supprimer des bénéficiaires ou des employés à partir de cette fenêtre.
* Lorsque l'on encode une absence pour un bénéficiaire qui est inscrit à des activités durant son absence, PEPS propose de le désinscrire de ces activités.
* Lorsque l’on inscrit un bénéficiaire à une activité et qu’il est déjà inscrit à une autre activité ou associé à un RDV, PEPS le relève et donne la possibilité de le désinscrire.
* Si un employé est autorisé à gérer les définitions d’activité et la modification de nouvelles activités depuis l’écran groupe, il a désormais accès aussi à la gestion des bases d’activités depuis l’écran groupe.

**Fichier COCOF**Pour les utilisateurs qui dépendent de la COCOF et qui ont pris l'option Facturation, le fichier Excel pour la COCOF se remplit automatiquement en fonction des présences et absences encodées dans PEPS.**Rappels médicaux**A l'ouverture de PEPS, un tableau qui synthétise les différents rappels et alertes médicaux s'ouvre. Si on souhaite pouvoir y revenir, il se trouve également dans le menu Médical -> Suivis -> "Récapitulatif des rappels médicaux".**Prescription soins paramédicaux**Ajout de prescriptions de soins paramédicaux dans les options des comptes-rendus de consultation (soins infirmiers, kinésithérapie, etc). Une prescription est éditée en format pdf.**CR du groupe uniquement**Dans l’option « CR consultations » du menu coulissant de l’écran groupe, les comptes-rendus sont filtrés selon l’appartenance des bénéficiaires au groupe dans lequel on se trouve. On ne voit donc que les CR des bénéficiaires du groupe avec lequel on s’est identifié.**Remarques communication**La mise en forme des remarques des communications est conservée dans l’affichage des communications de l’écran groupe. |
| 2024-002-1 | 22/03/2024 |
|  | **Comptes-rendus de consultation**Nouvelle fenêtre d’encodage pour les comptes-rendus de consultation avec un visuel direct aux médicaments et aux paramètres médicaux. Le rapport est scindé en 2 avec une partie réservée aux membres du staff médical et une partie destinée à être communiquée aux équipes.Explications complètes via ce lien : <https://supportpeps.com/Videos/Release_Notes/Documentation_consultation.pdf>**Email remarque communication**Quelle que soit la façon d'encoder une remarque à une communication, PEPS envoie un email à chaque nouvelle remarque encodée.**Récupération des frais de pharmacie chez Multipharma**Le fichier facturlink permet d’importer dans PEPS les frais pharmaceutiques sans devoir les ré-encoder. Avec le passage en sFTP, il n’était plus possible de les récupérer. C’est en ordre à présent.**SAPS**La facturation des SAPS est opérationnelle avec un calcul des montants fixes et des montants variables. Prenez-contact avec nous pour la configuration.**Fichiers AVIQ 2024**Tous les fichiers 2024 sont dans PEPS pour un remplissage automatique à partir des données encodées dans PEPS.**Spécialité des prestataires**Il est possible de supprimer une spécialité de prestataire pour autant qu’elle ne soit pas associée à un prestataire. Pour faciliter le remplacement de la spécialité à supprimer, un tableau reprend les prestataires associés à la spécialité selectionnée.**Archivage des prestataires**Dans l'onglet Prestataires du dossier du bénéficiaire, on peut désormais archiver un prestataire. Il faut le cocher « Archivé ? » dans la colonne et il est alors placé sous la rupture « Anciens prestataires ». Il ne disparait pas complètement de la liste mais il n'est plus considéré en cours de prise en charge du bénéficiaire (retraité, changement de prestataire, etc). **Paramètres agréments**Ajout de ruptures d’écran afin de faciliter la visualisation des paramètres.**Durée d’inacitivité dans un dossier**Lorsqu’un dossier reste ouvert par un collaborateur qui n’utilise plus PEPS, il existe un risque important de perdre des données. Dès lors, après 20 minutes, PEPS ferme automatiquement le dossier. Une alerte sonore prévient de la fermeture imminente du dossier et le décompte se trouve dans le bas de la fenêtre (Détails du dossier). |
| 2024-001-2e | 27/02/2024 |
|  | **Mise en forme de la remarque d’une observation**Si on choisit une mise en forme partriculière pour la remarque d'une observation, celle-ci apparait dans l'écran groupe avec la mise en forme choisie.**Mots de passe**Si on coche « Demander le mot de passe à la prochaine identification », PEPS met automatiquement 1234 en mot de passe et l'utilisateur devra choisir son propre mot de passe.**Aide technique sur la fiche de liaison**Dans la fiche d'une aide technique, il existe à présent une coche "Reprendre sur la fiche de liaison". Lorsqu'elle est cochée, une fiche reprenant les différentes aides techniques du bénéficiaire est associée à la fiche de liaison.**Suivi des aides techniques** Si une date de renouvellement existe, elle est utilisée comme date dans le tableau de suivi. S'il n'y a pas de date de renouvellement, alors la date utilisée est la date de fin d'accord. S'il n'y a pas de date de fin d'accord, PEPS prend la date de début de l'accord, et s'il n'y a pas de date de début de l'accord, PEPS utilise le 31/12/2500.**Lignes du temps**Lorsque l'on clique sur le graphe d'un mois des observations dans les lignes du temps, PEPS demande si on veut voir les observations uniquement, les activités uniquement ou les deux.**Communications futures**Dans "Communications" depuis un accès individuel, il est possible de voir les communications futures.**Tâche**La fonction n'est plus reprise dans la définition d'une tâche.**Groupe de référence dans le suivi des tâches**Dans l'option "Suivi des tâches", ajout du groupe de référence du bénéficiaire dans le tableau (au bout de la ligne).**Tâches groupe**Sans le suivi des tâches, on peut désormais visualiser les tâches groupes.**Plaintes*** Séparation des plaintes en cours et des plaintes clôturées, par année.
* Dans les emails envoyés lors de l'introdution, la modification ou la clôture d'une plainte, la date est reprise.
* Si un utilisateur introduit une plainte, la date de celle-ci est reprise afin que les destinataires puissent retrouver facilement la plainte en question.
* Si c'est simplement une modification, le message devient : "Des nouvelles données concernant une plainte du "+Date+"ont été encodées.
* Si une plainte est clôturée, le message change et devient : "La plainte du +Date+ a été clôturée."

**Liste de diffusion**Dans la gestion des listes de diffusion des communications, après modification d'une liste, la sélection reste sur la liste qui vient d'être modifiée.**Numéro BCE**Le numéro BCE est maintenant imprimé dans la fiche de liaison.**Impression des observations**Les évaluations rédigées pour des observations sont maintenant imprimées. **Paramètres médicaux**Un filtre a été mis au-dessus du tableau des bénéficiaires pour une recherche plus aisée et le choix du type de paramètre a été placé au-dessus des graphiques. **Epilepsie**Dans les paramètres médicaux, le graphe des crises d'épilepsie reprend le nombre de crises chaque semaine en bleu et la somme des durées des crises sur la semaine en rouge. "Injection" a été remplacé par "traitement administré". Le tableau de suivi des crises d'épilepsie du menu médical est mieux dimensionné et le total des crises par mois est repris en bas du tableau. Le bouton "Excel" permet d'exporter les données. Les données de ce tableau et celles des paramètres médicaux – épilepsie sont interconnectées.  |
| 2024-001-2 | 26/01/2024 |
|  | **Fichiers AVIQ 2024*** Ajouts des fichiers mensuels 2024 pour les agréments SAJA, SASJ et SRJ.
* Enregistrement des journées cumulées en SAJA pour les ajouter aux fichiers trimestriels de l’Aviq pour les agréments SLS et SRNA
* Pour les fichiers Aviq, correction du calcul des revenus lorsqu’il s’agit d’un revenu de type récurrent par jour « Sauf les dimanches ».

**Chevauchement de rendez-vous**Modification du comportement de la fenêtre d’indication d’un chevauchement de rendez-vous.**Facturation bénéficiaires français**Ajout de la possibilité de modifier le terme « Frais d’hébergement » sur les notes de frais des bénéficiaires français et des départements.**Ecran groupe**Correction d’un souci d’affichage des remarques dans l’écran groupe |
| 2024-001-1 | 12/01/2024 |
|  | **Notes de frais établies**Dans la fenêtre des notes de frais établies, modification du chargement des années dans la liste des années de notes de frais disponibles.**Fichier Aviq SAJA**La génération des fichiers Aviq pour le SAJA prend en compte un code absence vide et l’indique à l’identique dans le fichier mensuel de l’Aviq.**Courts séjours**Affichage d’une alerte si un ou n courts séjours sont définis après la clôture d’un mandat de court séjour dans le dossier d’un bénéficiaire. |
| 22/12/2023 | 2023-001-27 |
|  | **Gestion des frais récurrents**Le jour de sortie du bénéficiaire est compris dans la période de récupération des frais récurrents. |
| 15/12/2023 | 2023-001-26 |
|  | **Mes communications*** Depuis l’écran groupe, elles sont maintenant accessibles depuis l’option disponible au-dessus de la colonne de droite « Communications ». L’option est sur fond orangé alors que vous avez des communications personnelles non lues.
* Vous pouvez choisir le nombre de communications que vous chargez
* Vous pouvez également choisir le nombre des communications que vous chargez et qui sont destinées aux groupes auxquels vous appartenez.

**Facturation** * Export des fichiers analytiques, modification du tri des codes comptables.

**Facturation des bénéficiaires Français*** Ajout d’un paramètre pour les impressions. Possibilité d’imprimer en toutes lettres le montant brut ou le montant net.
 |
| 02/12/2023 | 2023-001-25 |
|  | **Suivi des dates administratives**Ajout d’un paramètre système SUIVISMANDATSACTIFSONLY qui prend automatiquement la valeur FAUX et qui, lorsqu’il est encodé à VRAI, permet de n’avoir que les suivis des dates administratives des mandats cochés comme Actif dans leur fiche. **Facturation des bénéficiaires français**Ajout de la méthode de calcul pour la contribution du bénéficiaire pour le département de Laon. À savoir : le montant d’une journée d’absence vaut en € (AAH + Autres revenus) / 30,5 |
| 17/11/2024 | 2023-001-24 |
|  | **Récapitulatif des absences**Si un mandat associé à un bénéficiaire et que ce mandat se termine le dernier jour du mois que l’on visualise, et qu’il y a un mandat qui commence le 1er du mois suivant, PEPS comptabilise correctement en présence le dernier jour du mois.**Facturation des bénéficiaires français**La facturation au département pour un bénéficiaire sous mandat français se fera si et seulement si (1) Le mandat dispose d’une date de début antérieure à la période de facturation (2) Le mandat est coché comme étant toujours actif. Cela permettra de pouvoir éditer les factures pour les départements avec un statut spécial : « Non couvert par un mandat ». Pour éviter de devoir retourner dans les mois précédents pour facturer le bénéficiaire. Ces notes se retrouvent dans les notes de frais établies et sont triées par mois.**Transferts logiciel comptable et génération des notes de frais*** Lors de la génération du fichier OD analytique, le montant du transport se soustrait du total de la contribution forfaitaire pour se retrouver dans un frais avec le libellé : « PARTICIPATION TRANSPORT BENEFICIAIRES » et les paramètres comptables qui en découlent.
* Lorsqu’un total de journées est à 0, la cellule se colore en rouge dans la génération des notes de frais. Ceci afin d’attirer le regarde de l’utilisateur sur une éventuelle erreur.
* La recherche des frais sans code comptable ne se fait plus sur les frais archivés.
* Le fichier de LOGS des codes comptable ne s’ouvre plus.
* Les frais récurrents déjà validés ne s’affichent plus dans la liste des frais récurrents en attente de validation.
 |
| 14/11/23 | 2023-001-23 |
|  | **Signature des absences / courts séjours**Dans le cas de courts séjours, les codes sont indiqués entre d1 et d2 respectivement le début et la fin du court séjour sans tenir compte des heures de début et de fin. |
| 10/11/2023 | 2023-001-22 |
|  | **Tableau récapitulatif mensuel des absences**Les absences dans des périodes facturées ne peuvent plus directement être ajoutées dans une cellule du tableau récapitulatif si l’utilisateur n’a pas accès à la facturation ; par contre les absences peuvent directement être ajoutées si la période présente ou passée n’a pas été facturée.**Listes**Depuis l’option « Liste » du menu principal « Administration », PEPS propose maintenant de générer les données dans un fichier CSV afin que l’utilisateur puisse réaliser son publipostage dans un outil autre que le logiciel d’édition proposé par PEPS en standard. |
| 03/11/2023 | 2023-001-21 |
|  | Améliorations du chargement des observations dans la fenêtre dédiée aux infirmiers extérieurs. |
| 31/10/2023 | 2023-001-20 |
|  | Correction d’un souci de dimensionnement de titres de tableaux. |
| 20/10/2023 | 2023-001-19 |
|  | **Impression semainiers** : La photo du bénéficiaire est imprimée sur le semainier de distribution des médicaments**Divers** : améliorations pour la gestion des données administratives et des bordereaux pour les bénéficiaires français. |
| 22/09/2023 | 2023-001-18 |
|  | **Agenda, vue complète*** Les bénéficiaires désinscrits à une activité ne sont plus affichés lorsque l’option « Avec activités » est sélectionnée.

**Facturation*** Le groupe du bénéficiaire a été ajouté dans le tableau des bénéficiaires afin de permettre un tri de ces derniers par groupe d’appartenance.
 |
| 15/09/2023 | 2023-001-17 |
|  | **Facturation des bénéficiaires français*** Export des factures vers WinBooks
* Améliorations dans les impressions
 |
| 08/09/2026 | 2023-001-16 |
|  | **Ligne du temps*** Meilleure lisibilité des mois sous les graphiques,
* Ajout de la possibilité de naviguer dans le temps.

**Mon horaire** * Affichage des heures en regard des codes dans la bulle de chaque cellule

Diverses améliorations pour votre confort d’utilisation. |
| 04/08/2023 | 2023-001-15 |
|  | **Communications*** La durée maximale de validité d’une communication ne peut plus être supérieure à **30 jours**. Ceci afin d’éviter de charger les tableaux des communications actives avec des dates de validité positionnées dans un futur trop éloigné par rapport à la date de début de la communication. Note : la date de début d’une communication peut très bien être fixée dans le futur, mais sa validité n’exécedera pas 30 jours calendrier.
* Lors du chargement du tableau de toutes les communications, si la case « Inclure les communications destinées aux groupes auxquels j'appartiens » est cochée, alors PEPS chargera toutes les communications de tous vos groupes. Sinon, seules vos communications seront chargées. Cette case n’a pas d’effet si vous chargez « Toutes les communications ».

**Création d’un nouveau bénéficiaire*** Il arrive parfois que l’on ne dispose pas du numéro national d’un bénéficiaire dont on souhaite conserver les données, cas d’un bénéficiaire mis en liste d’attente.
* Si le paramètre système « NUMNAT » est positionné à « VRAI », PEPS n’effectuera pas de contrôle du numéro national à la création du bénéficiaire.
 |
| 19/07/2023 | 2023-001-14 |
|  | **Schémas de glycémie** dans la fiche de traitement. Amélioration de l’impression d’un schéma de glycémie et du tri réalisé dans les mesures de glycémies.**Communications** : il est de nouveau possible, si l’on y est autorisé, de visualiser toutes les communications. |
| 14/07/2026 | 2023-001-13 |
|  | **Général*** Les rapports de consultations personnalisés imprimés depuis l’agenda peuvent s’étendre sur plusieurs pages.
* Les bénéficiaires français qui ne sont plus sous mandat du département se retrouvent quand même dans la liste des bénéficiaires à facturer pour que leurs contributions soient facturées mais pas les notes du département.
* Correction d’un souci de suppression d’un employé en charge d’une activité dans le mode « planning des activités photos ».
 |
| 23/06/2023 | 2023-001-12 |
|  | **Général*** Amélioration de la lisibilité des caractères dans tout le logiciel
* Amélioration dans la génération des fichiers Word pour le publipostage
* Diverses améliorations dans la gestion des agendas
* Correction d’un souci de recherche d’institution pour la facturation des bénéficiaires d’origine française
 |

|  |  |
| --- | --- |
| 16/06/2023 | 2023-001-11 |
|  | **Fiche de liaison*** Le nom du fichier reprenant les traitements médicamenteux du bénéficiaire reprend maintenant le nom du bénéficiaire.

**Paramètres, crises d’épilepsie*** Le graphique ne reprend plus le détail de toutes les crises d’épilepsie mais le nombre de crises par semaine.
* Pour avoir le détail de toutes les crises d’épilepsie, « Menu principal », « Médical », « Suivis », « Suivi des crises d’épilepsie ».

**Activités en mode « photos »*** Le lieu de l’activité est maintenant correctement géré entre activités à un lieu et activités sans lieu.

**Évaluation des activités*** Il est possible d’indiquer via des smileys l’évaluation des activités pour un bénéficiaire.

Cette notation se retrouve dans la liste des bénéficiaires repris à la sélection d’une activité dans le planning des activités, dans le dossier du bénéficiaire aux activités ayant été planifiées et dans la description du déroulement d’une activité.**Génération des fichiers AVIQ** * Les montants des revenus s’indiquent correctement pour les bénéficiaires qui ont une part contributive réduite (SRNA).
* Les dates de sorties s’ajoutent correctement pour les récapitulatifs trimestriels de l’AVIQ (SRA, SLS, SRNA, Court-séjours et SRASP).

**Agenda*** Si le paramètre «CHECKDISPOSAGDAUTO » existe avec une valeur « VRAI » dans la table des paramètres système, PEPS recherche automatiquement les indisponibilités, sans devoir cliquer sur le bouton « Vérifier dispos » à la validation d’un nouveau rendez-vous.

**Employés*** Dans la fenêtre de la fiche des employés, ajout d’un champ contenant le NISS.
 |
| 09/06/2023 | 2023-001-10 |
|  | **IMPORTANT CONCERNANT L’INSTALLATION DE PEPS****L’installation de PEPS est directement réalisée à partir de cette version dans le répertoire utilisé par les utilisateurs (voir le répertoire de l’icône de démarrage de PEPS).****Cela pourrait avoir de nombreuses implications dans votre institution.****Contactez-nous pour la mise à jour.****Communications*** Les communications adressées aux groupes dont l’utilisateur fait partie sont maintenant reprises depuis le menu principal au niveau de l’option « Communications ».

**Agenda*** Par défaut l’agenda, que ce soit depuis l’écran groupe ou depuis le menu principal, affiche l’agenda des bénéficiaires (de toute l’institution depuis le menu principal), du groupe si l’on visualise l’agenda depuis l’écran groupe.
 |
| 02/06/2023 | 2023-001-9 |
|  | **Fichiers AVIQ*** Correction dans la génération des fichiers AVIQ pour l’agrément SRNA. Les montants des revenus s’indiquent maintenant correctement.

**Tâches*** Correction d’un souci alors qu’un bénéficiaire est absent et qu’il a des tâches à réaliser.

**Récapitulatif des absences mensuelles*** Correction d’un souci d’affichage des absences dans le récapitulatif mensuel de l’écran groupe.

**Événements indésirables** * Amélioration du visuel pour l’encodage de nouveaux événements indésirables.

**Médicaments soumis à approbation des organismes assureurs*** Amélioration de la vitesse du chargement du tableau récapitulatif.

**Crises d’épilepsie depuis une observation*** Il est maintenant possible d’introduire la durée en « mm,ss » où ss représentent les secondes et mm les minutes.

**Bilans*** Il est maintenant possible de modifier le nom de l’employé responsable d’un bilan réalisé pour un bénéficiaire.

**Fiche de liaison*** L’impression des volontés de fin de vie est maintenant conditionnelle.

**Alertes de rappel à l’ouverture du menu principal*** Les alertes médicales suite à des dates de rappel dépassées sont maintenant affichées dans une seule fenêtre récapitulative afin de ne pas nécessiter plusieurs apparitions successives de petits médaillons de rappels. Les rappels concernent :
	+ Les contentions à valider
	+ Les médicaments avec approbation OA
	+ Les vaccins
	+ Les suivis médicaux
	+ Les suivis de pathologies lourdes
	+ Les relevés de selles
	+ Les prises et pertes de poids de plus de 10%

**Horaires*** Lors de l’affichage du tableau des sursalaires, PEPS demande à l’utilisateur « Souhaitez-vous exporter le détail des jours ? » En cas de réponse positive, PEPS exporte dans un fichier Excel les données suivantes pour le mois en cours :
	+ Colonne A : le code de l’employé, notre identifiant interne de l’employé.
	+ Colonne B : nom et prénom
	+ Colonne C : le jour
	+ Colonne D : les heures à considérer pour la vacation ou le code absence
	+ Colonne E : le type de code « Vacation » ou « Code absence »
	+ Colonne F : le code court
	+ Colonne G : heure de début de la vacation
	+ Colonne H : heure de fin de la vacation
	+ Colonne I : heure de début du repos (pause) dans la vacation
	+ Colonne J : heure de fin du repos (pause) dans la vacation
	+ Colonne K : heure éventuelle de début de repos numéro 2
	+ Colonne L : heure éventuelle de fin de repos numéro 2
 |
| 16/05/2023 | 2023-001-8 |
|  | **Horaires*** La colonne des heures à 126% est sur fond gris.
* Amélioration du visuel après la mise en place d’une nouvelle vacation/code absence.
* Les heures d’une vacation sont maintenant reprises dans la bulle d’un code horaire depuis l’option « Mon horaire ».
* Les codes utilisés dans « Mon horaire » sont classés par ordre alphabétique

**Publipostage*** Le titre de la personne de l’entourage est maintenant repris dans le publipostage.

**Agenda*** Si un rendez-vous a une date de fin différente de la date de début et que l’on modifie la date de début, la date de fin est maintenant modifiée en accord.

**Planning des activités*** Il est possible de choisir un bénéficiaire soit un groupe pour l’impression du planning des activités en mode pictogramme et pour l’impression du planning individuel des activités.
* Une alerte est affichée alors que l’on planifie plus de bénéficiaires dans une activité que le nombre maximal fixé dans la définition de l’activité. Si le nombre maximal n’est pas précisé, il n’y a pas d’alerte.
 |
| 15/04/2023 | 2023-001-7 |
|  | **Notes*** Si l’auteur d’une note rend cette dernière « Modifiable », PEPS enregistre une copie de la note originale avant d’autoriser toute modification dans la note.
* Un nouveau paramètre système fait son apparition « NOTES\_MOD » et s’il prend la valeur VRAI, alors les nouvelles notes sont cochées par défaut « Note non modifiable ».

**Facturation bénéficiaires Français*** Ajout d’une 7ème méthode d’établissement des montants, à savoir un montant forfaitaire par mois et quand les bénéficiaires sont absents, le montant à déduire pour une journée est le montant forfaitaire / 30.
 |
| 24/03/2023 | 2023-001-6 |
|  | * Lorsqu’un employé est déclaré « inactif », PEPS demande s’il faut lui enlever les liens de « référent » des bénéficiaires auxquels il est associé.
* Améliorations dans la gestion de l’écran de changement d’un nom de bénéficiaire.
* Correction d’un souci d’impression des factures alors que le cadre de l’adresse du destinataire de la facture est à gauche.
 |
| 16/03/2023 | 2023-001-5 |
|  | * Amélioration de l’export vers Excel pour y ajouter le nom du groupe des bénéficiaires ainsi que le numéro national de ces derniers.
* Amélioration pour la facturation SRNA si un type d’agrément n’a pas de code pour le week-end.
* Amélioration pour la facturation des bénéficiaires ayant un double mandat SAJA + SRNA.
* Suivi du matériel d’incontinence :
	+ Si l’on encode des selles depuis les paramètres et que du matériel d’incontinence est associé au dossier du bénéficiaire, il est possible d’introduire un matériel d’incontinence
	+ Le suivi est réalisé depuis « Menu principal », « Administration », « Suivi du matériel d’incontinence ».
	+ Les types de matériels d’incontinence sont gérés depuis l’écran de suivi.
 |
| 03/03/2023 | 2023-001-4 |
|  | Récapitulatif mensuel des absences : l’export vers Excel reprend les totaux des colonnes.+ diverses améliorations pour votre confort d’utilisation. |
| 24/02/2023 | 2023-001-3 |
|  | **Suivis pathologies*** Les types de suivis de pathologies peuvent maintenant être édités depuis le menu principal.
* Il est possible d’indiquer qu’un type de pathologie est une allergie.
* Les suivis de pathologies concernant des allergies sont reprises sous le titre « Allergies » (en rouge) de la page de garde d’un bénéficiaire.
 |
| 17/02/2023 | 2023-001-2 |
|  | **Facturation des bénéficiaires sous agrément SRA** Mise en place d’un système de calcul des journées d’absences justifiées. Le maximum par an par bénéficiaire étant soumis à une réglementation, il est possible que PEPS comptabilise les journées d’absences justifiées et alerte lorsque le nombre de jours restants devient critique, avec 2 alertes possibles (l’alerte orange et l’alerte rouge). Les seuils d’alertes peuvent être modifiés depuis les coordonnées de l’institution, vous pouvez vous rendre dans l’onglet « Facturation » puis « SRA » : Il est possible de choisir de les imprimer sur les notes de frais, définir le nombre maximum d’absences justifiées par an et les seuils des alertes.*Exemple* Après ce mois de facturation, il reste 25 journées au bénéficiaire de la première ligne et le seuil orange est réglé sur 30. Il reste 15 journées pour le second avec un seuil rouge à 16.Le 3ème dispose encore de 100 journées et pour le dernier, aucun nombre de journée maximum d’absences justifiées n’a été indiqué dans sa fiche bénéficiaire. |
| 27/01/2023 | 2023-001-1 |
|  | * Augmentation de la possibilité de sections pour le secteur AAJ.
* Possibilité de mise en place d’une anamnèse psy depuis la fiche du bénéficiaire « Accompagnement ».
	+ L’employé aura le droit de modifier une anamnèse psy dans sa fiche.
	+ Le document modèle sera précisé dans le paramètre système « DIR\_MODELE\_ANA\_PSY ».
* Le suivi des tâches depuis le menu principal « Médical » reprend l’appartenance d’un bénéficiaire à un groupe et non plus uniquement le groupe de référence.
* Dans les paramètres de facturation BE et FR, ajout d'une option permettant de remettre à « zéro » la société émettrice des factures.

Et quelques améliorations de-ci de-là pour améliorer votre confort d’utilisation. |
| 22/12/2022 | 2022-002-12 |
|  | **AAJ** * Lors de la déclaration d’une absence, il faut préciser le destinataire chez qui se rend le bénéficiaire. Il n’est plus possible d’éviter une réponse.

**Récapitulatif mensuel des absences*** Correction dans l’encodage direct dans une cellule du tableau
* Ajout d’une option d’export vers Excel, une ligne par bénéficiaire uniquement sur le mois.
 |
| 16/12/2022 | 2022-002-11 |
|  | **Récapitulatif des absences / présences** * Il est maintenant possible d’obtenir un récapitulatif annuel des absences et des présences des bénéficiaires affichés pour une durée d’un an, chaque mois étant en ligne.

**Activités en mode photo*** Correction d’un souci de suppression d’un bénéficiaire inscrit à une activté en mode photo.

**Communications*** Correction d’un souci d’identification du collaborateur ajoutant une remarque dans la fiche de la communication.

et quelques améliorations pour une utilisation encore plus agréable de PEPS. |
| 02/12/2022 | 2022-002-10 |
|  | **Agenda*** Il est possible d’indiquer à PEPS que l’on souhaite imprimer une ligne de l’agenda pour la date de fin d’un rendez-vous si la date de fin est différente de celle du début. Ex : un départ le 25/11/2022 avec un retour le 20/12/2022, PEPS imprimera une ligne pour le 25/11/2022 et une ligne indiquée « RETOUR » pour le 20/12/2022.
* Si l’on sélectionne les absences lors de l’affichage de l’agenda et que l’on souhaite imprimer les retours, PEPS imprime une ligne pour la date du retour.

**Absences*** PEPS contrôle lors de la validation d’une absence qu’il n’y a pas d’absence existante aux dates précisées. L’utilisateur peut choisir de valider l’absence s’il le souhaite.

**Fiche signalétique*** Pour les bénéficiaires avec mandat de type AAJ, si les mandants et délégués sont repris dans le mandat du bénéficiaire, ils sont maintenant imprimés dans la fiche signalétique au regard des mandats.

et quelques améliorations pour une utilisation encore plus agréable de PEPS. |
| 18/11/2022 | 2022-002-9 |
|  | **Horaires*** Il existe une application permettant aux utilisateurs de PEPS de « pointer » à leur prise de service et à la fin de leur service
* Dans les horaires de PEPS, il existe une option permettant de visualiser les différentiels de pointages et les horaires prévus.
	+ Collaborateur à l’horaire et a pointé les prises et fin de service, visualisation du différentiel d’heures
	+ Collaborateur pas à l’horaire et a pointé, visualisation des heures pointées
	+ Collaborateur ayant oublié de pointer
	+ Collaborateur ayant oublié de pointer à la prise ou à la fin de son service
* Les utilisateurs des horaires dans PEPS peuvent nous contacter s’ils souhaitent utiliser gratuitement cette application de pointages.
 |
|  | **Codes comptables*** Ajout de la possibilité d'encoder un code comptable par agrément dans la fiche d'un agrément. ATTENTION, ce code comptable doit exister dans la table des codes comptables **ET** il ne faut pas avoir défini de code comptable pour le frais « Contribution forfaitaire à la prise en charge ».
 |
|  |  |
| 10/11/2022 | 2022-002-8 |
|  | * Récapitulatif mensuel, améliorations dans la gestion d’une absence qui chevauche deux mandats successifs.
* Amélioration dans la gestion d’un objectif relié à un bénéficiaire.
 |
| 28/10/2022 | 2022-002-7 |
|  | * Correction d’un souci d’encodage de demande technique depuis l’écran groupe, PEPS ne demande plus le groupe.
* Ajout de deux cases pour les agréments FR « Est une assurance maladie », « Carence si dernier jour ».
* Modification de l'ordre d'impression pour le module de facturation des bénéficiaires français : regroupement des factures pour les bénéficiaires, des factures pour le département et pour l'assurance maladie au lieu d'avoir les 3 factures pour le bénéficiaire avant de passer au bénéficiaire suivant.
* Modification de l'affichage des actions et des évaluations dans la fiche d'un objectif.
* Diverses améliorations pour votre confort d’utilisation de PEPS.
 |
| 21/10/2022 | 2022-002-6 |
|  | * Le suivi des dates administratives reprend maintenant une période 12-24 mois en gris foncé.
* Lorsqu’un employé s’identifie à l’écran groupe et s’il est affecté à des rendez-vous, son agenda est affiché sous la colonne agenda.
* Amélioration de la génération du fichier Excel Aviq (récapitulatif mensuel des présences / absences) pour les agréments SAJA.
* Lorsqu’une ressource, dans la vue de l’agenda, est associé à un rendez-vous, PEPS affiche maintenant le nom de la ressource entre parenthèses au côté du type de rendez-vous.
* Dans l'option « Adresses utiles » (menu administration), lorsque je sélectionne une adresse, PEPS affiche tous les bénéficiaires qui sont liés à celle-ci. Dorénavant, dans la liste lors de la sélection d'une adresse, si un bénéficiaire est sorti, alors il est préfixé par "(sorti)" et ne sont imprimés que les bénéficiaires non « sortis ».
* Quelques améliorations diverses pour votre confort d’utilisation de PEPS.
 |
| 07/10/2022 | 2022-002-5b |
|  | * Mise en place d’un numéro de port pour les envois sFTP avec une officine.
 |
| 30/09/2022 | 2022-002-5 |
|  | * Les codes depuis le début de l’année ne sont plus imprimés dans l’horaire individuel des collaborateurs
* Information quand un bénéficiaire est ré-admis dans l’institution alors qu’il n’a pas de mandat actif.
 |
| 23/09/2022 | 2022-002-4 |
|  | * Il est possible de définir des autorisations au niveau des fonctions des employés et de répercuter ces dernières à tous (ou à certains employés) de la fonction.
* Le suivi des fugues est maintenant disponible dans la partie « Administratif » du dossier complet du bénéficiaire.
* Il est maintenant possible de signaler une fugue avec observation.
* Correction d’un souci lors de l’ajout de nouveaux employés.
* Correction d’un souci d’affichage des noms et prénoms des bénéficiaires dans la gestion des aides techniques.
* Amélioration de la gestion des filtres dans la vue complète de l’agenda.
	+ Il est également possible de ne supprimer qu’un seul filtre de la liste.
	+ Les cases à cocher ne suppriment plus l’ensemble des filtres.
* Il est possible de modifier la dimension de la fenêtre « Mon horaire », à chaque modification de la dimension, PEPS recalcule la largeur des colonnes de chaque jour de chaque mois.
* Facturation AAJ
	+ Certains frais imputés un mois m étaient refacturés le mois suivant.
	+ Annulation des factures AAJ est maintenant opérationnelle.
	+ Utilisation de la tabulation pour l’encodage des frais d’un bénéficiaire.
	+ Gestion de l’historique des mutualités.
 |
| 09/09/2022 | 2022-002-2 |
|  | * Il existe un nouveau paramètre système indiquant à PEPS de ne pas vérifier les doublons d’absences au démarrage par le menu principal. Ce paramètre système est « NOCHKDBLABSENCES », il suffit que ce paramètre existe pour que PEPS ne réalise pas le contrôle des doublons.
* Correction d’un souci d’affichage du dernier jour d’une absence lorsqu’il coïncide avec le dernier jour du bénéficiaire dans l’institution.
* Correction d’un souci lors de l’ajout d’un nouveau bénéficiaire.
 |
| 30/08/2022 | 2022-002-1 |
|  | **IMPORTANT**L’installation est toujours faite en deux étapes, la seconde étant toujours automatique mais pas dans le cas de cette version. La première étape est relative à l’installateur. Procédez comme décrit dans la release note que vous avez reçue de Sandrine. Une fois l’installation de l’installateur réalisée, allez dans le répertoire de ce dernier et utilisez le programme « INSTALL.EXE » pour dire à PEPS de procéder à la réinstallation du logiciel. Si vous avez des doutes, n’installez pas, appelez Johan et/ou Jean. Ils vous aideront volontiers et cela leur prendra moins de temps que si vous faites seul et n’y arrivez pas.Nouveautés de la version : voir release note envoyée par Sandrine. |
|  | + quelques dernières modifications :* Ajout d’un meilleur suivi des vaccinations (menu principal, médical, suivis, suivis des vaccins).
* Correction d’un souci de liste des employés dans la rédaction d’un bilan.
* Correction d’un souci d’ajout d’absences depuis l’écran groupe.
* Ajout d’un paramètre système permettant de ne pas autoriser les utilisateurs à utiliser la fonction des événements indésirables depuis l’écran groupe : « NO\_INDESIR », la valeur de ce paramètre importe peu.
 |
| 22/07/2022 | 2022-001-25 |
|  | * Il existe maintenant un registre reprenant toutes les fugues des bénéficiaires de l’institution. « Menu principal », « Accompagnement », « Suivis et activités », « Registre des fugues ». Depuis ce registre, il est possible d’imprimer une fiche fugue, modifier une fiche fugue et introduire une nouvelle fugue.
* Correction d’un souci d’identification du bénéficiaire lors de l’inscription au journal de bord du remplaceement d’un médicament par un autre.
* AAJ : le récapitulatif intègre les dates de début fin de mandat pour des bénéficiaires ayant des mandats consécutifs se terminant et commençant le même mois (date de fin à J-1) alors que date de fin=date de début du mois suivant.
 |
| 08/07/2022 | 2022-001-24 |
|  | * Lorsque l’on modifie la définition d’une activité, le curseur se repositionne sur l’activité venant d’être modifiée.
* Si le logo de l’institution est défini dans les coordonnées de l’institution, onglet « Facturation », alors les impressions qui affichaient le logo « PEPS » voient le-dit logo remplacé par le logo de l’institution.
* Ajout d’un paramètre système pour l’encodage des frais AAJ, « FRAIS\_AAJ ».
 |
| 01/07/2022 | 2022-001-23 |
|  | * Correction d’un souci de gestion des listes de distribution pour les communications
* Les plannings d’activités en mode photo depuis l’écran groupe ne chargent par défaut que les bénéficiaires du groupe à partir duquel le planning est affiché. Une case à cocher « Tous les bénéficiaires » permet de visualiser tous les bénéficiaires.
* Les événements indésirables validés avec observation font maintenant l’objet d’un courriel pour les employés chargés de gérer les événements indésirables.
* Il existe une option de gestion des objectifs individuels (« Suivi des objectifs ») disponible soit dans l’option « Accompagnement » du menu principal, soit dans le menu de l’écran groupe.
 |
| 24/06/2022 | 2022-001-22 |
|  | * Infos groupe, coordonnées des collègues, il n’est plus possible de modifier les données directement depuis le tableau présenté.
* Fiche bénéficiaire pour accès médecin, il est possible au médecin d’accéder aux volontés de fin de vie.
* Dans les frais récurrents, PEPS va rechercher automatiquement les montants de l'historique des prix une fois qu'elle est activée dans la définition du frais.
* Dans le planning des activités avec les photos, le tri sur les groupes se fait correctement.
* Pour l'AAJ, il est possible d'indiquer des montants d'argent de poche ou de subventions à 0€ pour que les journées soient comptabilisées correctement dans les bons groupes et les bonnes tranches d'âges.
* Il est maintenant possible d'importer des fichiers de factures de médicaments au format IN.XML sans passer par le FTP.
* Les CR de consultations médicales dans la fiche d’un bénéficiaire sont de nouveau triées par dates décroissantes sans rupture sur les spécialités. La lecture des différents CR en est ainsi simplifiée.
 |
| 17/06/2022 | 2022-001-21 |
|  | **Paramètres médicaux*** Si l’on choisi d’introduire un paramètre médical avec « PARAM\_NO\_COMMENTS » actif concernant des selles et diurèses et que l’on valide avec observation, PEPS demande à nouveau d’introduire l’observation.
 |
|  | **Tableau de bord des plans individuels et objectifs*** Améliorations des visuels pour une meilleur exploitation des données.
 |
| 10/06/2022 | 2022-001-20 |
|  | **Paramètres médicaux*** Un nouveau paramètre système est disponible permettant de ne pas demander à l’utilisateur une confirmation de certains paramètres médicaux « PARAM\_NO\_COMMENTS ». S’il prend la valeur « VRAI » alors PEPS ne demandera pas de confirmation/ni ne demandera d’introduire de remarque pour les selles et diurèses.
 |
|  | **Impression des activités depuis l’écran groupe*** L’impression des activités en mode « Format liste de bénéficiaires » ne reprend plus les bénéficiaires des autres groupes que le groupe que l’on visualise.
 |
| 03/06/2022 | 2022-001-19 |
|  | **Communications*** Correction d’un souci lors de la sélection d’une liste de diffusion.
* Correction d’un souci lors de la sélection d’un groupe quand il n’y a qu’un seul groupe dans l’institution.
 |
|  | **Écran des activités planifiées depuis l’écran groupe*** Les bénéficiaires imprimés ne sont que ceux qui font partie du groupe que l’on visualise.
 |
|  | **Activités planifiées en mode photo*** Il est possible d’afficher les activités planifiées en mode photo avec soit les bénéficiaires positionnés à l’horizontale soit les bénéficiaires positionnés à la verticale.
* L’avantage de l’impression à la verticale est de permettre de plus d’activités et de bénéficiaires
* Ajout du défilement horizontal et vertical avec vitesse de défilement paramétrable.
 |
|  | **Agenda*** Lors de la visualisation de l’agenda dans la vue agenda classique, si l’on choisi un type de rendez-vous dont la date est postérieure à une date de sortie d’un bénéficiaire associé au rendez-vous, le nom du bénéficiaire est indiqué avec la mention « (a quitté) ».
* Si l’on choisit de visualiser les absences, les remarques reprises au niveau de ces dernières sont affichées dans l’agenda.
 |
|  | **Accès « prestataire extérieur »*** Lors de l’ajout d’une nouvelle observation, celle-ci est automatiquement affichée après l’ajout
* Les agendas des bénéficiaires dont le prestataire à la charge sont bien affichés
* Le prestataire extérieur peut maintenant notifier un compte-rendu de prestation paramédicale dans la fiche « restreinte » d’un bénéficiaire.
* Les CR de prestations paramédicales sont également affichés dans la colonne des observations.
 |
|  | **Écran groupe*** Les CR de prestations paramédicales sont affichés dans la colonne des observations si le paramètre système « OBS\_CRP\_GR » est positionné à « VRAI ».
* Il existe un nouveau paramètre système « BENEF\_Q\_GR » qui permet, s’il est positionné à la valeur « VRAI » d’accéder depuis l’écran groupe aux dossiers des bénéficiaires ayant quitté. Pour ce faire, l’employé devra également avoir accès à la fiche complète des bénéficiaires depuis l’écran groupe dans ses autorisations.
 |
|  | **Facturation AAJ*** Ajout des totaux ne prenant pas en compte les journées hors tranches pour les totaux de l'argent de poche AAJ et les totaux des subventions AAJ.
 |
|  | Quelques corrections et améliorations diverses pour améliorer la qualité de PEPS. |
| 20/05/2022 | 2022-001-18 |
|  | Nous avons amélioré de nombreuses fonctionnalités de PEPS pour un meilleur confort d’utilisation.Entre autres :* Les contrats d’objectifs Aviq permettent maintenant de travailler sur une année supplémentaire.
* Le projet PEPS peut être imprimé.
* Une information est réalisée dans le journal de bord du bénéficiaire dès lors que l’on modifie un CR médical.
* L’impression d’une semaine d’activités pour un bénéficiaire avec pictogrammes a été complètement revue pour une meilleure lisibilité aux bénéficiaires n’ayant pas accès à la lecture.
	+ Les couleurs des jours de l’impression sont reprises dans les coordonnées de l’institution
* PEPS conserve l’agrément choisi par utilisateur dans le récapitulatif mensuel des absences/présences.
* Le personnel ayant accès à un écran groupe sans observation n’ont plus accès à toutes les notes rédigées.
 |
| 06/05/2022 | 2022-001-16 |
|  | **Paramètres médicaux*** PEPS ne demande plus la confirmation ni de remarques pour l’encodage de Selles et des diurèses
 |
|  | **Plans individuels*** Il est maintenant possible de gérer les différents types de plans individuels (« Menu principal », « Accompagnement », option « Types de plans individuels »)
 |
|  | **Fiche bénéficiaire*** Les catégories de handicap et le type de subventionnement sont affichés lors de la sélection d’un bénéficiaire.
* Les données sont celles en provenance des mandats se terminant après la date du jour.
 |
|  | **Activités en planning photo*** Si l’employé qui souhaite annuler une activité est autorisé, une question de confirmation d’annulation est maintenant posée.
 |
|  | **Écran groupe – consultations infirmerie et CR d’hospitalisation*** Si le paramètre système « OBS\_GRP\_CR » est positionné à « VRAI », alors les consultations médicales cochées « Peut être communiquée dans l’écran groupe » sont affichées dans la colonne des observations.
* Il en est maintenant de même pour les consultations infirmerie et les CR d’hospitalisation.
 |
|  | **Changement de mutualité (BE)*** L’option de changement de mutualité permet de consulter directement les changements de mutualités du bénéficiaire
 |
|  | **Communications*** La possibilité de gérer les listes de diffusion a été ajoutée dans le menu principal « Accompagnement », « Gestion des listes de diffusion communications »
* L’écran des listes de diffusion a été amélioré d’un point de vue de la facilité d’utilisation pour les utilisateurs.
 |
|  | **Agenda*** Lorsque l’on crée un nouveau prestataire extérieur depuis un nouveau rendez-vous, la liste des prestataires extérieurs est maintenant correctement réaffichée.
 |
| 29/04/2022 | 2022-001-15 |
|  | **Récapitulatif mensuel des absences** * Si un bénéficiaire reste dans le même agrément SRA durant un même mois mais change d’une entité MAH à une autre entité MAH (précisée dans le type d’agrément), alors deux lignes sont reprises pour ce bénéficiaire dans le récapitulatif.
* Amélioration dans le suivi des encodages directs de codes dans le tableau récapitulatif.
 |
|  | **Impression des activités en format tableau 5 / 7 jours*** Il est maintenant possible de choisir si l’on souhaite imprimer les noms des bénéficiaires participant à une activité soit en mode « une ligne par bénéficiaire » soit les noms séparés par une « , » (virgule). L’objectif étant de gagner de la place en termes de nombre de pages imprimées.
 |
|  | **Agenda*** Lorsqu’un employé sélectionne son nom dans la liste déroulante idoine et qu’il a coché « Avec activités », les activités auxquelles il est associé sont maintenant également affichées.
 |
|  | **Entourage identique à plusieurs bénéficiaires*** Le courriel n’était pas mis à jour dans toutes les fiches de l’entourage. Ce souci est maintenant corrigé.
 |
|  | **Fichier TherapyLink*** Si un bénéficiaire est inclus dans la PMI, qu’il y a des médicaments dans son traitement et que **tous** les médicaments dans son traitement ne sont pas à distribuer dans la période du Therapy Link, le bénéficiaire ne sera pas repris dans le Therapy Link envoyé à l’officine.
 |
|  | **Suivis journaliers en format jours*** Amélioration de la gestion des encodages directement dans le tableau des suivis.
 |
| 22/04/2022 | 2022-001-14 |
|  | Option « Tableaux », ajout de colonnes pour les mandats aide à la jeunesse. |
|  | Il est possible de s’identifier à PEPS avec l’identifiant « ACT\_PHOTOS » afin d’afficher le planning photos. Le planning photos est rafraîchi automatiquement par PEPS toutes les 5 minutes. |
|  | **Fichier AVIQ SRA*** Améliorations dans la génération du fichier AVIQ pour les mandats SRA. Il n’y a plus aucune erreur signalée lors de la génération du fichier dans le recalcul des formules des colonnes « cachées » par l’AVIQ dans leur fichier standard.
* Les agréments SLS et SRNA sont en cours de révision.
 |
| 15/04/2022 | 2022-001-13 |
|  | **Factures électroniques des médicaments en provenance de l’officine*** PEPS demande si l’on souhaite télécharger les factures électroniques depuis le site FTP de l’officine ou les prendre en considération depuis un répertoire.
 |
|  | **Médicaments glycémies*** Il est possible de modifier directement dans le tableau du schéma des glyclémies
* L’impression des schémas des glycémies est maintenant réalisée lors de l’impression des feuilles de traitement
 |
|  | **Écran groupe*** Amélioration des performances du chargement des activités dans la colonne agenda de l’écran groupe.
 |
| 08/04/2022 | 2022-001-12 |
|  | **Écran groupe*** Il est possible de réaliser un double clic sur une activité présente dans la colonne de l’agenda afin d’en décrire le déroulement.
* Le double clic sur la colonne agenda fonctionne maintenant également dans la vue mode « Onglets » de l’écran groupe.
* Il est possible d’annuler une activité planifiée depuis le clic droit sur l’activité planifiée dans la colonne agenda de l’écran groupe.
 |
|  | **Menu Administration, option « Tableaux »*** Amélioration de la gestion des personnes de l’entourage des bénéficiaires qui n’ont pas nécessairement de numéro d’ordre.
* PEPS considère maintenant un maximum de 15 personnes dans l’entourage d’un bénéficiaire.
 |
|  | **Planning des activités*** L’ajout d’un bénéficiaire a une activité depuis le planning des activités n’affiche pas le nom du bénéficiaire ajouté dans la liste des bénéficiaires inscrits alors que le bénéficiaire a bien été ajouté.
* Ce souci est corrigé
 |
| 01/04/2022 | 2022-001-11 |
|  | **Horaires*** Correction d’un calcul d’heures précises pour un code absence lors de la génération d’un cycle mensuel
 |
|  | **Agenda*** Si une tâche associée à un bénéficiaire commence entre la date de début affichée et la date de fin affichée de l’agenda, la tâche n’était pas affichée.
* Ce point est maintenant corrigé.
* Les consignes associées aux tâches sont imprimées avec les tâches si l’on choisit d’imprimer les consignes.
 |
|  | **Courriels*** Il est maintenant possible d’indiquer plusieurs adresses courriel dans la fiche d’un employé en les séparant par un « ; ».
* PEPS vérifie toujours la syntaxe correcte du courriel mais pas son existence.
 |
|  | **Activités*** Lors de la planification manuelle d’une activité dans le planning effectif d’une activité, si l’activité utilise une ressource et si la ressource est utilisée dans un rendez-vous, PEPS signale l’heure de début et de fin du rendez-vous.
* Il est maintenant possible d’imprimer les bases d’activités
 |
|  | **Ressources*** Quand une ressource est cochée indisponible :
	+ S’il existe des rendez-vous dans le futur, PEPS l'indique à l’utilisateur et la liste des rendez-vous est copiée dans le presse-papier pour pouvoir la coller sans la perdre
	+ Elle ne s'affiche plus dans la liste des ressources possibles pour un rendez-vous. Si elle est déjà utilisée pour le rendez-vous, elle s'affiche en rouge et si l'utilisateur veut la faire passer dans la colonne pour la retirer, elle ne s'affiche pas non plus
 |

|  |  |
| --- | --- |
| 25/03/2022 | 2022-001-10 |
|  | **Envoi du fichier Therapy Link à l’officine*** Si un bénéficiaire est indiqué « Inclure dans la PMI » mais qu’il n’a pas de médicaments dans son traitement, il n’est pas inscrit dans le fichier Therapy Link.
 |
|  | **Horaires*** Correction d’un souci de calcul lors de la génération d’un cycle reprenant un code absence ayant une valeur en heures non calculée en fonction du (des) contrat(s) de travail du collaborateur.
 |
|  | **Tableaux*** Depuis le menu principal, « Administration », « tableaux », les colonnes « Agréments … » et « Dates … » sont remplies avec les dates des agréments définis et associés au bénéficiaire.
 |
|  | **Fiche bénéficiaire*** Mandats
	+ Si un bénéficiaire n’a pas de mandat, utiliser l’option « Modifier » n’ouvre plus le mandat d’un autre bénéficiaire.
* Adresses
	+ Les retours chariots éventuels repris dans l’adresse complète d’un bénéficiaire ne sont plus affichés dans la liste des adresses depuis le dossier du bénéficiaire uniquement.
 |
|  | **Écran groupe*** Les remarques associées aux observations et mises en forme conservent leur mise en forme sous les observations.
 |
|  | **Motifs d’absences*** Il est possible d’indiquer qu’un motif SASJ ne soit pas répercuté sur un autre agrément.
 |
|  | **Fichiers AVIQ*** Numéros de matricules
	+ PEPS permet de générer les fichiers pour l’Aviq.
	+ Certaines institutions ont parfois des numéros de matricules différents pour un type d’agrément identique (ex. MAH001 et MAH002 pour un agrément SRA).
	+ Un bénéficiaire qui reste SRA mais passe d’un matricule #1 vers un matricule #2 doit se trouver dans les deux fichiers si le transfert à lieu dans le courant d’un mois M par exemple.
	+ Nous générons maintenant autant de fichiers Aviq que vous de numéros de matricules mais cela impose que vous indiquiez à PEPS vos numéros de matricules dans les types de mandats (« Menu », « Administration », « Absences présences », « Types de mandats »).
* Fichier SAJA
	+ Nouvelle possibilité dans la colonne A du fichier de l'Aviq pour les agréments SAJA, pour le type de financement, la colonne vaut « Non » de base. Si le mandat n'est pas coché comme étant une « convention personnelle » ou « AP autisme », le financement est « Classique ».
 |
|  | **AAJ*** Lorsqu’un bénéficiaire n’a pas de mandat actif et qu’une absence est déclarée au-delà de la date du mandat le plus récent, les jours d’absence ne sont plus comptabilisés.
 |
| 11/03/2022 | 2022-001-9 |
|  | **Horaires**Correction d’une erreur de calcul du solde d’heures disponibles. |
|  | **Suivi des médicaments en cas d’urgence / à la demande*** Si un médicament en cas d’urgence / à la demande a été distribué en utilisant la fonction « ! » de l’écran groupe et que ce médicament est associé à la liste des tâches, la quantité distribuée, l’heure et qui a distribué apparaissent dans la colonne « Raison » de la liste des tâches.
 |
|  | **Agenda*** Il est maintenant possible d’indiquer à PEPS de visualiser dans la vue de l’agenda classique, pour un ou plusieurs bénéficiaires :
* les tâches prévues
* Les médicaments prévus.
* Amélioration du visuel, les rendez-vous ne se chevauchent plus mais sont positionnés côte à côte lorsque plusieurs débutent à la même heure.
 |
|  | **Factures pharmacie*** Lors de la récupération des factures électroniques de l’officine, PEPS propose les fichiers de factures qu’il a pu récupérer auprès de votre officine. Ces fichiers sont au format \_IN.XML.
* Il présente à l’utilisateur les différentes dates des fichiers récupérés ainsi que la date de la facture se trouvant dans chacun des fichiers.
* L’utilisateur peut choisir ainsi le fichier qu’il souhaite importer.
* PEPS demande ensuite de confirmer le mois sur lequel les frais de médicaments doivent être imputés. L’utilisateur peut conserver la date de la facture ou en changer.
 |
|  | **Facturation*** La séparation des frais de transport et de la part contributive pour les agréments SAJA fonctionne correctement pour l'export analytique vers BOB.
* En cliquant sur les options permettant d'accéder aux frais depuis la fenêtre de facturation, le tableau affiche les frais du mois en cours de facturation.
* Correction de la démultiplication (erronée) des frais lors de chaque « clic » sur l’option de validation.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| 04/03/2022 | 2022-001-8 |
|  | À l’encodage d’un nouveau bénéficiaire, la vérification du numéro national est limitée aux deux chiffres de l’année et au jour de la date de naissance. Ainsi, les numéros nationaux de bénéficiaires disposant d’un numéro national provisoire seront acceptés.Un numéro 809925-123.45 sera accepté si le bénéficiaire est né le 25 xx 1980. |
|  | Correction d’un souci lors de l’impression de la fiche de traitement d’un bénéficiaire depuis la fiche du bénéficiaire. |
|  | Amélioration de la performance lors de l’inscription d’un bénéficiaire à une activité. |
|  | Gestion des codes d’absences / présences pour les SASJ de la même manière que pour les codes SAJA. Voir « Types de motifs d’absences ».  |
|  | Il est possible d’introduire, depuis le tableau récapitulatif mensuel des absences, plusieurs codes pour un même jour. |
|  | Amélioration de l’affichage des absences répertoriées en « chevauchement ». Il est maintenant possible de supprimer et/ou modifier une absence signalée en chevauchement avec une autre absence. Une absence est considérée en chevauchement dans le cas de dates qui se chevauchent et que le code de l’absence est identique. |
|  | **Événements indésirables*** Il est possible de définir un texte prédéfini qui sera affiché dans le commentaire d’un événement indésirable.
* Ce texte prédéfini doit être encodé dans les coordonnées de l’institution, onglet « événements indésirables ».
 |
| 18/02/2022 | 2022-001-6 & 7 |
|  | **Suivi de la distribution de médicaments en cas d’urgence ou à la demande*** Depuis l’écran groupe, une option « **!** » a été ajoutée dans le menu. Elle permet d’indiquer que l’on a distribué à un bénéficiaire un médicament défini dans son traitement à la demande ou en cas d’urgence.
* Depuis le menu principal, « Médical », « Médicaments » ou « Suivis », il est possible de récupérer le suivi des médicaments en cas d’urgence et/ou à la demande qui ont été distribués sur une période. Il est également possible d’introduire des distributions.
 |
|  | **Suivi des dates administratives*** Ne sont repris que les mandats cochés « Mandat actif ».
 |
|  | **Activités planifiées*** Amélioration importante des performances du chargement des activités planifiées (toutes les activités).
* Amélioration dans le réaffichage des bénéficiaires inscrits à une activité alors que l’on désinscrit un bénéficiaire.
 |
|  | **Facturation*** Ajout d'un champ remarque et d'un champ communication dans le fichier d'export des frais vers le logiciel de comptabilité BOB.
 |
| 11/02/2022 | 2022-001-5 |
|  | **Fiche bénéficiaire** Impression traitements* Il est possible d’avoir l’impression de l’écran reprenant les médicaments à distribuer pour un bénéficiaire depuis sa fiche. « Médical », « Médicaments », « Imprimer traitements » qui se trouve juste au-dessus du tableau des médicaments.
* L’impression habituelle de la feuille de traitements est toujours disponible bien évidemment.

Impression semainier* Les médicaments en cas d’urgence et à la demande sont maintenant repris sur le semainier.

Documents* L’ordre de tri des documents associés à un dossier, que ce soient des documents d’accompagnement, des documents généraux ou des documents administratifs est maintenant du plus récent au plus ancien.
 |
|  | **Horaires*** Lorsque le contrat d’un employé se termine durant un mois et que l’on génère le cycle de ce mois, PEPS ne génère plus le cycle au-delà du dernier jour du contrat de l’employé.
 |
|  | **Crises épilepsie*** Ajout d’un critère de précision « Aimant » afin d’indiquer si l’on a utilisé ou non un aimant durant la crise.
* Il est possible de préciser la date à partir de laquelle l’export vers Excel doit être réalisé.
 |
|  | Correction d’un petit souci avec les infos flash auxquelles un fichier externe est associé. |
|  | Les événements indésirables disposent maintenant d’une statistique qui est exportée vers Excel. |
|  | **Facturation*** Amélioration significative de la vitesse de récupération des frais récurrents pour le mois sélectionné dans la fenêtre d'encodage des frais.
* Améliorations de l'export analytique pour BOB.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| 06/02/2022 | 2022-001-3, 4 et 4a |
|  | **Canevas quotidien*** Correction d’un souci pour le suivi d’un médicament dont la date de début est postérieure à la date suivie.
 |
|  | **Paramètres médicaux*** Lors de l’encodage d’une crise d’épilepsie, PEPS demande de préciser les circonstances de la crise dans un médaillon complémentaire.
* Il existe maintenant dans le menu principal, « Médical », « Suivis », une nouvelle option de suivi des crises d’épilepsies.
	+ Le tableau reprend tous les bénéficiaires ayant au moins une crise d’épilepsie encodée dans les paramètres médicaux.
	+ Une fois le bénéficiaire choisi, PEPS représente les 24 derniers mois à partir du mois courant qui est à droite du tableau. Chaque mois reprenant chaque jour du mois.
	+ S’il y a plusieurs crises durant la même journée, celles-ci sont placées dans la même cellule du jour triées par heure.
	+ Le suivi est exportable vers Excel et reprend des statistiques de comptage des crises.
* Lors de l’encodage d’une observation contenant soit les mots « crise », « épilepsie », « aimant » PEPS demande s’il s’agit d’une observation relative à une crise. Si oui, alors il demande les paramètres d’une crise d’épilepsie.
 |
|  | **Paramètre système*** Il existe un nouveau paramètre système « MED\_NO\_INFO » qui permet d’indiquer à PEPS s’il doit envoyer ou non un message d’information à tous les collaborateurs du groupe du bénéficiaire pour lequel un médicament a été ajouté ou supprimé.
* La valeur du paramètre système doit être « VRAI » pour que l’information ne soit pas envoyée.
 |
| 28/01/2022 | 2022-001-1 |
|  | **Agenda**La raison de l’annulation d’un rendez-vous est reprise dans l’affichage du rendez-vous si elle est spécifiée.* Écran groupe
* Agenda classique (+ impression)
* Agenda en colonne
 |
|  | **Communications**La fiche d’encodage d’une réponse à une communication a été améliorée. |
|  | **Registre des plaintes*** Il est maintenant possible de gérer un registre des plaintes.
* L’employé.e ou les employé.e.s chargé.es de la gestion des plaintes doivent avoir l’option idoine cochée dans leur profil.
	+ Lors de l’introduction d’une plainte, ils (elles) reçoivent une notification par courriel qui ne contient pas le texte de la plainte.
	+ Ils (elles) sont autorisé.e.s à gérer toutes les plaintes introduites, y associer des document et à réaliser un suivi.

  |
|  | Le registre des événements exceptionnels a été renommé en registre des événements indésirables. |
|  | Diverses corrections … |